



Résultats 1^{er} trimestre 2023

Croissance persistante de notre base de clients FMC, avec 10.900 nouveaux abonnés nets au premier trimestre 2023, ce qui a entraîné une augmentation de 1 % en glissement annuel de notre ARPU fixe mensuel par relation client.

Les pressions inflationnistes signalées ont provoqué une baisse du bénéfice net et de notre Adjusted EBITDAaL au premier trimestre 2023: nous attendons une amélioration de l'Adjusted EBITDAaL au deuxième semestre compte tenu des révisions tarifaires à venir et de la poursuite d'un contrôle rigoureux des coûts.

Reconfirmation de nos prévisions pour l'exercice 2023, en s'attendant à ce que la croissance de notre Adjusted EBITDAaL rebasé sera pondérée par le second semestre, vu le calendrier de la révision tarifaire en juin et de la poursuite de la maîtrise des coûts.

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Information privilégiée.

Malines, le 27 avril 2023 – Telenet Group Holding SA ('Telenet' ou la 'Société') (Euronext Bruxelles : TNET) publie ses résultats consolidés (non audités) pour les trois mois se terminant au 31 mars 2023. Les résultats sont conformes aux International Financial Reporting Standards tels qu'approuvés par l'Union européenne ('EU IFRS').

FAITS MARQUANTS

- Sur une base organique, notre base de clients haut débit s'est légèrement contractée de 1.800 RGU au premier trimestre 2023, reflétant un environnement concurrentiel intense, ainsi qu'un tassement de la croissance nette du nombre d'abonnés à notre produit TADAAM, comme indiqué plus en détail au point 1.2. Nous avons acquis 13.100 abonnés nets aux services mobiles en postpayé, grâce à la croissance continue de la clientèle FMC et à la bonne performance de BASE. Notre base de RGU pour la télévision câblée et la téléphonie fixe a continué à se réduire, principalement en raison des tendances macroéconomiques et de l'évolution des préférences des consommateurs.
- Chiffre d'affaires de 702,8 millions d'euros au premier trimestre 2023, en hausse de 9 % et de près de 3 % par rapport à l'année précédente, en données rapportées et remaniées⁽¹⁾, respectivement. La croissance du chiffre d'affaires remanié est due à (i) l'augmentation des revenus publicitaires et de production, (ii) une hausse de 7 % du chiffre d'affaires B2B et (iii) la remontée des revenus d'abonnement, comme mentionné au point 2.1.
- Bénéfice net de 16,8 millions d'euros au premier trimestre 2023, -90% en glissement annuel en raison de l'inversion de la juste valeur de nos produits dérivés par rapport au premier trimestre de l'année dernière et d'une diminution de 21 % en glissement annuel de notre bénéfice d'exploitation, fruit de certaines pressions inflationnistes sur notre base de coûts, comme indiqué au point 2.2.
- Adjusted EBITDA du premier trimestre 2023⁽²⁾ de 319,6 millions d'euros. Le recul de 3 % en glissement annuel, à la fois sur une base rapportée et remaniée, est due à une augmentation de nos dépenses d'exploitation reflétant (i) l'augmentation des frais de personnel, (ii) la montée des coûts de programmation et (iii) la hausse des coûts énergétiques.
- L'Adjusted EBITDAaL du premier trimestre 2023 s'élève à 281,8 millions d'euros, soit une baisse de 6 % sur une base rapportée par rapport au premier trimestre de l'année dernière, compte tenu d'un trimestre complet de paiements liés à la location d'infrastructures mobiles passives, alors qu'aucun paiement de ce type n'avait été effectué au premier trimestre de l'an dernier. Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDAaL a enregistré un recul de 4 % par rapport au premier trimestre 2022, reflétant les pressions inflationnistes susmentionnées sur notre base de coûts.
- Dépenses en investissement à imputer⁽³⁾ de 188,5 millions d'euros au premier trimestre 2023. Si l'on exclut la comptabilisation de certains droits de diffusion de matchs de football et de certains impacts d'acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location, conformément à nos prévisions pour l'exercice 2023, nos dépenses d'investissement à imputer se sont élevées à 175,9 millions d'euros, soit environ 25 % du chiffre d'affaires. Par rapport à l'année dernière, notre intensité capitalistique a augmenté suite à des investissements accrus dans la 5G et la fibre optique jusqu'au domicile.

- Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles⁽⁴⁾ de 143,7 millions d'euros au premier trimestre 2023, à savoir un repli de 24 % en glissement annuel en raison de l'augmentation de l'intensité capitalistique et de l'érosion de l'Adjusted EBITDA.
- Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation, trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement et trésorerie nette utilisée dans les activités de financement de 193,9 millions d'euros, 171,2 millions d'euros et 74,6 millions d'euros, respectivement, au premier trimestre 2023. Flux de trésorerie disponible ajusté négatif de 34,7 millions d'euros au premier trimestre 2023, représentant (i) une hausse des dépenses d'investissement en espèces de 39 % en raison de l'augmentation de notre intensité capitalistique, comme mentionné ci-dessus, (ii) une contribution inférieure de 17,5 millions d'euros de notre programme de financement par le fournisseur par rapport à l'année dernière, (iii) la baisse susmentionnée de 3 % de l'Adjusted EBITDA, (iv) l'augmentation des impôts en espèces et (v) une baisse des entrées de fonds de roulement.
- Profil de dette et de liquidité robuste caractérisé par (i) l'absence d'échéances de dette jusqu'en mars 2028, (ii) une maturité moyenne pondérée de 5,3 ans, (iii) un profil de dette entièrement couvert avec un coût moyen pondéré de la dette (y compris les couvertures) d'environ 3,1 % (voir section 2.8), (iv) un accès total à 555,0 millions d'euros de liquidités non utilisées dans le cadre de nos facilités de crédit renouvelables et (v) un chiffre de 1.012,5 millions d'euros de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au 31 mars 2023.
- Le 21 mars 2023, Liberty Global, par l'intermédiaire de sa filiale Liberty Global Belgium Holding B.V., a annoncé son intention de lancer une offre publique d'achat volontaire et conditionnelle sur Telenet. Le 13 avril 2023, la FSMA a annoncé le dépôt formel de l'offre à un prix de 22,0 euros en espèces. Pour plus d'informations (y inclus le prospectus en le mémoire en réponse qui seront publiés après l'approbation par la FSMA), veuillez vous référer à la section 3.3. Événements survenus après la date du bilan. Toutes les informations relatives à l'offre sont également disponibles sur le site web dédié : https://shareholder-offer.be/fr/public_offer.php.
- Hier, les actionnaires ont approuvé le dividende brut proposé de 1,0 euro par action (0,7 euro net par action), ce qui équivaut à un montant total de 108,6 millions d'euros. Il est fait référence à l'offre volontaire et conditionnelle de Liberty Global pour les actions Telenet restantes qui ne sont pas détenues par Liberty Global ou Telenet. Comme la date de paiement du dividende sera antérieure à la date de règlement de l'offre de Liberty Global, le montant brut du dividende de 1,0 euro sera déduit du prix de l'offre de 22,0 euros.

Pour la période de trois mois clôturé le 31 mars	2023	2022	Variation %
CHIFFRES CLÉS FINANCIERS (en millions €, sauf montants par action)			
Produits	702,8	644,8	9 %
Résultat opérationnel	106,8	134,7	(21)%
Bénéfice net de la période	16,8	160,4	(90)%
Marge bénéfice net	2,4 %	24,9 %	
Bénéfice ordinaire par action en €	0,15	1,48	(90)%
Bénéfice dilué par action en €	0,15	1,48	(90)%
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	319,6	328,5	(3)%
Marge Adjusted EBITDA	45,5 %	50,9 %	
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	281,8	298,3	(6)%
Marge Adjusted EBITDAaL	40,1 %	46,3 %	
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football, des licences pour le spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location) ⁽³⁾	175,9	139,8	26 %
Dépenses d'investissement à imputer en tant que % des produits (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football, des licences pour le spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location)	25,0 %	21,7 %	
Adjusted EBITDA minus ajouts aux immobilisations corporelles ⁽⁴⁾	143,7	188,7	(24)%
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	186,8	231,1	(19)%
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(164,1)	(124,6)	32 %
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(74,6)	(83,1)	(10)%
Flux de trésorerie disponible ajusté ⁽⁵⁾	(34,7)	61,2	N.M.
CHIFFRES CLÉS OPÉRATIONNELS (SERVICES TOTAUX)			
Télévision câblée ⁽⁶⁾	1 727 800	1 747 300	(1)%
Internet haut débit ⁽⁷⁾	1 754 100	1 728 600	1 %
Téléphonie fixe ⁽⁸⁾	1 001 200	1 078 400	(7)%
Téléphonie mobile ⁽⁹⁾	2 945 400	2 946 700	— %
Clients FMC	834 400	772 400	8 %
Services par relation client ⁽¹⁰⁾	2,18	2,25	(3)%
ARPU par relation client (€ / mois) ^{(10) (11)}	59,4	58,7	1 %
N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)			

John Porter, Chief Executive Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

« Au premier trimestre 2023, nous avons poursuivi l'exécution de notre stratégie 'De la connectivité à la primauté du client', présentée en septembre de l'an dernier lors de notre Capital Markets Day. Elle s'accompagne, entre autres, d'une augmentation de l'intensité capitalistique suite à des investissements accrus dans la 5G et la fibre optique jusqu'au domicile. Depuis le lancement de notre réseau 5G en décembre 2021, nous avons progressivement mis à niveau notre réseau mobile et sommes actuellement en bonne voie pour atteindre nos objectifs de couverture. Actuellement, plus de 850 sites mobiles fournissent une couverture 5G et près de 260 communes disposent d'une ou plusieurs antennes 5G actives dans leur zone. De même, nos investissements dans la fibre optique progressent bien. Pour l'instant, ils sont principalement axés sur des opportunités ciblées de partage de tranchées, mais devraient s'intensifier de manière significative une fois que la transaction NetCo avec Fluvius aura été approuvée par la Commission européenne, ce qui devrait être le cas d'ici l'été de cette année.

Nous avons également continué à investir dans l'amélioration de l'expérience client, que ce soit par l'accélération du lancement de notre dernier décodeur et de notre dernière plateforme vidéo ou par le déploiement de ce que l'on appelle les « pods Wi-Fi ». Le Wi-Fi est un élément clé de l'expérience client et nous visons donc à lui fournir la meilleure technologie, afin de le décharger au mieux de ses obligations. Ainsi, nous avons développé un écosystème unique dans lequel tous les composants sont alignés les uns sur les autres. Il est donc très facile d'installer et de gérer la connectivité à domicile via l'application Telenet.

Sur le plan opérationnel, nous avons continué d'accroître notre clientèle FMC en engrangeant 10.900 nouveaux clients FMC nets pour atteindre un total de 834.400 abonnés au 31 mars 2023. Sur une base organique, notre base de clients haut débit s'est légèrement contractée de 1.800 RGU au premier trimestre 2023, illustrant un environnement concurrentiel intense, ainsi qu'une croissance plus faible du nombre d'abonnés nets pour notre produit TADAAM, car nous excluons désormais les clients dits « en pause » de notre base de RGU. Nous avons acquis 13.100 abonnés nets aux services mobiles en postpayé, grâce à la croissance continue de la clientèle FMC et aux bons résultats de BASE. Notre base de RGU en télévision câblée et téléphonie fixe a continué à s'éroder, principalement sous l'effet des tendances macroéconomiques et de l'évolution des préférences des consommateurs.

Le 21 mars 2023, Liberty Global, par l'intermédiaire de sa filiale Liberty Global Belgium Holding B.V., a annoncé son intention de lancer une offre publique d'achat volontaire et conditionnelle sur Telenet Group Holding NV. Le 13 avril 2023, la FSMA a annoncé avoir reçu la notification formelle de l'offre par Liberty Global Belgium Holding (qui comprenait un projet de prospectus et le rapport d'expert indépendant préparé par Lazard). Il s'agit d'une offre entièrement en espèces au prix de 22,0 euros par action, dont il faut soustraire le dividende brut de 1,0 euro par action (avant toute déduction fiscale applicable), tel qu'approuvé hier par l'AGA. Le prix de 22,0 euros représente (i) une prime de 59 % par rapport au cours de clôture de Telenet le 15 mars 2023¹ et (ii) une prime de 52 % par rapport au cours moyen pondéré par les volumes de Telenet sur une période d'un mois avant cette date. L'offre est soumise aux conditions suivantes : (i) à la suite de l'offre, Liberty Global Belgium Holding doit, conjointement avec des personnes qui lui sont affiliées, détenir au moins 95 % des actions de Telenet et (ii) à partir du 13 avril 2023 et durant la période précédant la date à laquelle les résultats de la période initiale d'acceptation de l'Offre sont annoncés, aucune diminution de 17,5% ou plus ne se produit par rapport au cours de clôture (x) de l'indice BEL-20 et/ou (y) des actions de Proximus et d'Orange. Pour plus de détails sur les conditions, nous nous référons à la section 3.3 Événements survenus après la date du bilan. Si, à l'issue de l'offre, Liberty Global Belgium Holding, conjointement avec Telenet, détient au moins 95 % des actions de Telenet et a acquis, par acceptation de l'offre, au moins 90 % des actions faisant l'objet de l'offre, l'offre sera suivie d'une offre publique de reprise simplifiée soumise aux mêmes conditions financières que l'offre. Le 21 mars 2023, le conseil d'administration de Telenet a exprimé à l'unanimité son soutien et recommandation de l'offre sous réserve des conditions habituelles. Le conseil d'administration de Telenet examinera le projet de prospectus et présentera son avis détaillé dans un mémoire en réponse. Le moment choisi pour le lancement de l'offre est subordonné à l'approbation par la FSMA du prospectus et du mémoire en réponse. Une fois approuvés, le prospectus, le rapport de l'expert indépendant et le mémoire en réponse seront mis à la disposition des actionnaires de Telenet, conformément aux annonces ultérieures. »

¹ Le dernier jour de bourse complet avant l'annonce, le 21 mars 2023, de l'intention de Liberty Global Belgium Holding B.V. de lancer l'offre.

Erik Van den Enden, Chief Financial Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

« Notre performance financière au premier trimestre a été globalement conforme à nos attentes, mais elle n'est pas nécessairement indicative de notre performance prévue pour l'ensemble de l'année en raison des pressions inflationnistes sur certaines parties de notre base de coûts et du calendrier de la révision tarifaire de 6 % en juin. Par conséquent, la croissance de notre Adjusted EBITDA et de notre Adjusted EBITDAaL sera pondérée par le deuxième semestre, ce qui est conforme à l'évolution de la croissance en 2022. Au terme du premier trimestre de l'année et en prévision des trois trimestres à venir, nous restons sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs financiers annoncés à la mi-février et tels qu'ils sont décrits plus en détail au point 3.1 Perspectives. Par rapport à 2022, nos résultats financiers pour l'année 2023 incluront une contribution en année complète du câblo-opérateur Eltrona, basé au Luxembourg, et une contribution supplémentaire sur neuf mois de Caviar, ce qui fait que nous présentons également nos résultats financiers principaux et nos prévisions sur une base remaniée.

Au premier trimestre 2023, nous avons enregistré un chiffre d'affaires de 703 millions d'euros, en hausse de 9 % sur une base rapportée en glissement annuel, sous l'effet de la consolidation susmentionnée d'Eltrona et de Caviar, qui n'était pas encore incluse dans nos résultats du premier trimestre 2022. En excluant ces ajouts inorganiques, la croissance de notre chiffre d'affaires remanié a atteint près de 3 %, sous l'effet (i) de la hausse des recettes publicitaires et de production, (ii) d'une augmentation de 7 % des recettes des services aux entreprises et (iii) d'une remontée des recettes d'abonnement.

Notre Adjusted EBITDA pour le trimestre a atteint 320 millions d'euros, marquant une baisse de 3 % en glissement annuel à la fois sur une base rapportée et remaniée. Cette baisse s'explique par une augmentation de nos dépenses d'exploitation, reflétant (i) un accroissement des frais de personnel en raison de l'indexation obligatoire des salaires de 11 % à partir de début janvier 2023, (ii) une hausse des coûts de programmation et (iii) une augmentation des coûts énergétiques. Ces mêmes facteurs ont entraîné une baisse de 4 % de notre Adjusted EBITDAaL au cours du trimestre, à 282 millions d'euros. Sur une base rapportée notre EBITDAaL ajusté a diminué 6 % en raison d'un trimestre complet de dépenses liées à la location de tours suite à la vente de notre infrastructure mobile affaires à DigitalBridge en juin de l'année dernière.

En ce qui concerne les investissements, nous avons enregistré des dépenses d'investissement à imputer de 189 millions d'euros au premier trimestre 2023. Si l'on exclut la comptabilisation de certains droits de diffusion de matchs de football et de certains impacts d'acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location, conformément à nos prévisions pour l'exercice 2023, nos dépenses d'investissement à imputer se sont chiffrées à 176 millions d'euros, soit environ 25 % du chiffre d'affaires. Par rapport à l'année dernière, notre intensité capitalistique a augmenté suite à des investissements accrus dans la 5G et la fibre optique jusqu'au domicile, comme indiqué ci-dessus. L'augmentation de l'intensité capitalistique et l'érosion de l'Adjusted EBITDA ont entraîné un tassement de 24 % de notre Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles à 144 millions d'euros au premier trimestre 2023.

Au premier trimestre, nous avons généré un flux de trésorerie disponible ajusté négatif de 35 millions d'euros, conséquence (i) d'une hausse des dépenses d'investissement en espèces de 39 % en raison de l'augmentation de notre intensité capitalistique, (ii) d'une contribution inférieure de près de 18 millions d'euros de notre programme de financement par le fournisseur par rapport à l'année dernière, (iii) de la baisse susmentionnée de 3 % de l'Adjusted EBITDA, (iv) de l'augmentation des impôts en espèces et (v) une baisse des entrées de fonds de roulement.

Nous continuons à bénéficier d'un profil de dette et de liquidité solide caractérisé par (i) l'absence d'échéances de dette jusqu'en mars 2028, (ii) une maturité moyenne pondérée de 5,3 ans, (iii) un profil de dette entièrement couvert avec un coût moyen pondéré de la dette (y compris les couvertures) d'environ 3,1 %, (iv) un accès total à 555,0 millions d'euros de liquidités non utilisées dans le cadre de nos facilités de crédit renouvelables et (v) un peu plus d'un milliard d'euros de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au 31 mars 2023. Comme mentionné précédemment, nous commencerons progressivement à mobiliser notre solde de trésorerie pour financer les déploiements de fibre optique allant jusqu'à 2,0 milliards d'euros de NetCo, ce qui se traduira par un plan d'investissement entièrement financé sans aucune interdépendance avec les marchés financiers. Entre-temps, nous continuons à investir la grande majorité de nos liquidités dans une gamme de fonds du marché monétaire auprès d'institutions financières européennes et américaines très bien notées, ce qui a commencé à générer des rendements positifs, au bénéfice de notre flux de trésorerie disponible ajusté. »

1 Faits marquants sur le plan opérationnel

CHANGEMENTS IMPORTANTS A RAPPORTER:

Acquisition d'Eltrona : le 2^{ième} janvier 2023, nous avons conclu l'acquisition de la participation restante de 50 % (plus 1 action) dans le câblo-opérateur luxembourgeois Eltrona. En conséquence, nos statistiques d'exploitation consolidées de la section 4, qui sont commentées ci-dessous, incluent les RGU d'Eltrona à partir de cette date. Les ajustements inorganiques comprenaient 51.700 relations clients uniques et un total de 70.700 RGU, dont 46.000 en télévision câblée, 16.300 clients en Internet haut débit et 8.400 clients en téléphonie fixe. Par ailleurs, nous avons comptabilisé 2.400 abonnés inorganiques à la téléphonie mobile en postpayé. Nous n'avons pas remanié les indicateurs de performance opérationnelle de l'année précédente, mais nous indiquons les acquisitions organiques nettes d'abonnés afin de permettre une comparaison sur des bases équivalentes. Suite à l'acquisition d'Eltrona, nous fournissons dès lors une répartition géographique de notre base d'unités de service et de nos ajouts/pertes nets d'abonnés dans la section 4.

Inclusion des abonnés TADAAM en dehors de la zone de couverture de Telenet : à partir du 1^{er} janvier 2023, les statistiques opérationnelles consolidées de la section 4, qui sont commentées ci-dessous, incluent les abonnés TADAAM qui se trouvent en dehors de la zone de couverture de Telenet. TADAAM est notre marque de substitution fixe-mobile combinant une connectivité sans fil complète et des services de télévision. Avant cette date, nous ne comptabilisions que les clients de TADAAM se trouvant dans notre zone de couverture câblée en Flandre, dans certaines parties de Bruxelles et dans la botte du Hainaut. De plus, notre base de clients TADAAM exclut désormais les clients dits « en pause », c'est-à-dire ceux qui ont interrompu temporairement leur abonnement conformément aux conditions contractuelles. Les ajustements inorganiques incluaient 8.900 relations clients et 17.800 RGU, réparties de manière égale entre les unités de service de la télévision câblée et de l'Internet haut débit. Nous n'avons pas remanié nos indicateurs de performance opérationnelle de l'année précédente, mais nous fournissons les acquisitions nettes d'abonnés organiques pour permettre une comparaison sur des bases équivalentes.

1.1 Packs de produits

VUE D'ENSEMBLE ET PACKS

Au 31 mars 2023, nous comptons 2.054.300 relations clients uniques, ce qui représentait environ 57 % des 3.590.200 foyers desservis par notre réseau hybride fibre-coaxial (« HFC ») de premier plan en Belgique et au Luxembourg. Comme indiqué ci-dessus dans la section « Changements importants à rapporter », nos KPI opérationnels intègrent désormais à la fois les activités de câblodistribution d'Eltrona au Luxembourg et la base de clients de TADAAM se trouvant en dehors de la zone de couverture de Telenet. Notre réseau câblé est constitué d'un axe de fibre dense avec des boucles locales de connexion coaxiales et d'un spectre allant jusqu'à 1,2 GHz. Grâce aux technologies EuroDocsis 3.0 et 3.1, nous offrons des vitesses de téléchargement de données de 1 gigabit par seconde (« Gbps ») sur l'ensemble de notre zone de couverture en Flandre et dans certaines parties de Bruxelles, ainsi que dans certaines zones du Luxembourg.

En juillet 2022, nous avons annoncé la conclusion d'un accord contraignant avec Fluvius, franchissant ensemble une nouvelle étape dans la réalisation du réseau de données du futur (nom de travail « NetCo »). Cette transaction est soumise à l'approbation réglementaire de la Commission européenne, que nous attendons dans l'été de cette année. L'ambition de NetCo est de fournir à terme des vitesses de 10 Gbps sur l'ensemble de sa zone de couverture, un projet qui s'appuie sur une feuille de route claire combinant les technologies HFC (DOCSIS) et fibre optique. NetCo prévoit d'investir jusqu'à 2,0 milliards d'euros pour construire le premier réseau fixe, avec pour objectif de couvrir 78 % de sa zone de couverture régionale avec de la fibre optique d'ici 2038, avec environ 70 % des lieux connectés en 2029. Nous rechercherons activement des possibilités de rationalisation du réseau et d'optimisation des dépenses d'investissement. Notre plan NetCo est entièrement financé et sera indépendant de tout financement externe. NetCo est bien placé pour attirer de nouveaux investisseurs stratégiques et/ou financiers, compte tenu de sa pénétration du marché de près de 60 % et de l'attractivité de son profil financier.

Au 31 mars 2023, et en tenant compte des acquisitions inorganiques susmentionnées, nous fournissons 4.483.100 services fixes (« RGU ») dans nos activités Telenet et Eltrona. Notre base de RGU se composait de 1.727.800 abonnements de télévision câblée, 1.754.100 abonnements d'Internet à haut débit et 1.001.200 abonnements de téléphonie fixe. Au 31 mars 2023, nous servions également 2.945.400 abonnés mobiles. Le nombre de services fixes par relation client a continué à diminuer modérément en raison d'un tassement de la base d'unités de service en télévision câblée et téléphonie fixe, passant de 2,25 au premier trimestre 2022 à 2,18 au premier trimestre 2023. Cependant, nous avons réussi à augmenter notre base de clients FMC, qui représente la somme de nos propositions groupées « WIGO », « KLIK » et « ONE » et « ONE UP ». Notre clientèle FMC atteignait 834.400 abonnés au 31 mars 2023, soit une augmentation de 8 % en glissement annuel. Au premier trimestre 2023, nous avons engrangé 10.900 nouveaux abonnés FMC nets, grâce à l'attrait de nos offres et à la réussite de nos campagnes promotionnelles.

REVENU MOYEN (ARPU) PAR RELATION CLIENT

L'ARPU par relation client, qui ne prend pas en compte les revenus de la téléphonie mobile et certains autres types de revenus, est l'une de nos principales données statistiques opérationnelles dans la mesure où nous visons à obtenir une plus grande part des dépenses en télécommunications et en divertissement de nos clients. Pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, l'ARPU fixe mensuel consolidé par relation client a atteint 59,4 euros, soit une légère augmentation de 1 % par rapport à la même période de l'année précédente. Le bénéfice de la révision tarifaire de la mi-juin 2022 a plus que compensé l'érosion continue des revenus de la télévision câblée et de la téléphonie fixe, ainsi qu'une réallocation plus importante des revenus de l'offre FMC « ONE » de la téléphonie fixe vers la téléphonie mobile. Par rapport au quatrième trimestre de l'an dernier, l'ARPU par relation client s'est légèrement contracté en raison de l'acquisition d'Eltrona, qui dispose d'une base de clients packs sensiblement plus faible et qui génère par conséquent un ARPU par relation client bien inférieur à celui de Telenet.

1.2 Internet haut débit

Notre base d'abonnés à l'Internet haut débit s'est élevée à 1.754 100 au 31 mars 2023, soit un gain de 1 % par rapport au 31 mars 2022, et comprenait les acquisitions d'abonnés inorganiques susmentionnés pour Eltrona et TADAAM. Sur une base organique, notre clientèle haut débit s'est légèrement contractée de 1.800 RGU au premier trimestre 2023, reflétant un environnement extrêmement concurrentiel, ainsi qu'une croissance nette plus faible du nombre d'abonnés pour notre produit TADAAM, car nous excluons désormais les clients « en pause » de notre base, comme indiqué ci-dessus dans la section « Changements importants dans l'information financière ». À 8,8 %, le taux de résiliation annualisé pour l'Internet haut débit a augmenté de 130 points de base en glissement annuel au premier trimestre 2023, fruit de l'intensité de la concurrence, tout en restant relativement modéré.

Nous offrons des services haut débit attrayants de 1 Gbps sur l'ensemble de notre zone de couverture en Flandre, dans certaines parties de Bruxelles et du Luxembourg. Et dans le cadre de la transaction NetCo avec Fluvius, qui est en attente d'approbation réglementaire comme indiqué ci-dessus, nous disposons d'une feuille de route claire pour atteindre 10 Gbps grâce à un mélange de technologies DOCSIS et FTTH. La vitesse moyenne pondérée de téléchargement de données de notre base d'abonnés à large bande a encore augmenté, atteignant 269 Mbps au 31 mars 2023, soit une hausse de près de 12 % par rapport aux 241 Mbps du premier trimestre de l'année écoulée, ce qui reflète l'accélération de l'adoption des clients Speedboost à 1 Gbps. Par ailleurs, environ 39 % de notre base totale d'abonnés haut débit bénéficient de vitesses de téléchargement de 300 Mbps ou plus à la fin du premier trimestre 2023.

1.3 Téléphonie fixe

Au 31 mars 2023, nous enregistrons 1.001.200 abonnés à la téléphonie fixe, en tenant compte des acquisitions d'abonnés inorganiques susmentionnés pour Eltrona à partir de janvier 2023, soit un recul de 7 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution s'inscrit dans la tendance générale du marché de la téléphonie fixe, les clients s'appuyant de plus en plus sur leur abonnement mobile et/ou utilisant des solutions alternatives over-the-top. Par rapport au 31 décembre 2022, notre base d'abonnés à la téléphonie fixe s'est réduite de 19.600 RGU au premier trimestre 2023 sur une base organique. Le taux de

résiliation annualisé pour notre service de téléphonie fixe a atteint 9,6 % au premier trimestre 2023, soit une modeste amélioration de 50 points de base en glissement annuel.

1.4 Téléphonie mobile

Notre base d'abonnés en téléphonie mobile, qui ne tient pas en compte des abonnés dans le cadre de nos partenariats commerciaux « wholesale », atteignait 2.945.400 abonnés à la fin du premier trimestre 2023, dont 2.684.800 abonnés en postpayé et les acquisitions inorganiques d'abonnés Eltrona susmentionnés. L'immense majorité de nos abonnés mobiles (environ 91 %) ont opté pour l'une de nos propositions attrayantes de téléphonie mobile ou de convergence fixe-mobile (« FMC »). Les 260.600 abonnés mobiles restants sont des abonnés en prépayé sous la marque BASE.

Sur une base organique, nous avons acquis un chiffre net de 13.100 nouveaux abonnés mobiles en postpayé au premier trimestre 2023, marquant une accélération claire par rapport au taux d'exécution trimestriel moyen en 2022, grâce à une solide performance de notre marque BASE stimulée par des promotions ciblées. Notre base d'abonnés en prépayé a continué de diminuer, les consommateurs optant de plus en plus pour des plans tarifaires mobiles en postpayé, et a perdu 10.400 SIM au premier trimestre 2023.

1.5 Télévision

Notre clientèle en télévision a atteint 1.727.800 RGU au 31 mars 2023. Ce chiffre comprend (i) les abonnés à la télévision premium de Telenet, (ii) l'entreprise Eltrona acquise au Luxembourg qui offre à la fois des services de télévision de base et premium à ses clients et (iii) la comptabilisation des clients TADAAM hors zone de couverture de Telenet. Les abonnés à notre service de télévision premium bénéficient d'un accès illimité à un large éventail de chaînes numériques, HD et payantes de sport, de séries et de films, à une vaste bibliothèque complémentaire et payante de contenus nationaux et internationaux de télévision à la demande (« VOD ») et à notre plateforme de télévision over-the-top (« OTT »). Au cours du premier trimestre 2023, nous avons perdu 21.800 abonnés en télévision sur une base organique. La hausse par rapport au quatrième trimestre de l'année dernière est principalement due à l'effet de l'acquisition d'Eltrona, dont environ deux tiers des abonnés en télévision sont encore des abonnés en télévision de base et, dans une moindre mesure, à la baisse du nombre d'abonnés sous notre marque TADAAM, étant donné l'exclusion des clients « en pause ». En outre, la contraction de notre base de RGU en télévision peut s'expliquer par une proportion plus faible d'abonnés à la télévision analogique en raison de la démographie et de l'optimisation des produits au sein de la base d'abonnés packs, liée à l'environnement macroéconomique actuel. Le taux de résiliation annualisé en télévision a atteint 10,5 % au premier trimestre 2023, soit une augmentation de 150 points de base par rapport au premier trimestre de l'année dernière.

Mi-septembre 2020, nous avons lancé « Streamz », un service unique de streaming de DPG Media et Telenet, dans lequel nous détenons une part de 50 %. Nous avons la conviction que notre plateforme OTT conjointe bénéficie d'une position unique, combinant les meilleures séries produites localement par tous les télédiffuseurs locaux, auxquelles s'ajoutent les contenus internationaux incontournables de HBO, en plus d'une vaste zone de contenus pour enfants, de films et de documentaires. Nous maintenons également une position de leader sur le marché dans le segment des sports. « Play Sports » continue de diffuser des compétitions de football nationales et internationales, comme la Premier League anglaise en exclusivité et, via les chaînes Eleven Sports, la Jupiler Pro League belge, la Liga, la Serie A et la Bundesliga 1. D'autres sports, comme le cyclo-cross, le basket-ball, le hockey, le tennis, le golf et les sports moteurs, sont également inclus dans notre offre sportive étendue. En outre, notre chaîne « Play Sports Open » propose une sélection d'événements sportifs, ainsi que des programmes et des documentaires exclusifs et acquis, destinés à nos abonnés en télévision dans le niveau de base. De plus, cherchant à offrir à nos clients tous les divertissements premium intéressants, nous avons intégré l'accès à l'abonnement d'autres grands services de VOD (dont notamment Netflix et Amazon Prime) via le décodeur de nos clients et nous entendons encore étoffer cette offre avec d'autres services de VOD pertinents à l'avenir. Ceci nous positionne comme un acteur clé dans le segment du divertissement premium au sein de notre zone de couverture. Notre base totale d'abonnés au divertissement premium, y compris « Streamz », « Streamz+ », « Play More » et « Play Sports », a atteint quelque 34 % de notre base totale d'abonnés à la télévision premium¹ à la fin du premier trimestre 2023. Cela

représente une baisse modeste de 1 point de pourcentage par rapport à la période de l'année précédente, en raison de l'optimisation des produits dans le contexte économique actuel.

¹ Y compris 348.900 abonnements directs à nos offres de divertissement premium « Streamz », « Streamz+ » et « Play More », ainsi que 215.900 clients « Play Sports » au 31 mars 2023.

2 Faits marquants sur le plan financier

CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS L'INFORMATION FINANCIERE:

Informations sur une base remaniées pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 : le 1er juin 2022, nous avons finalisé avec succès la vente de notre activité d'infrastructure de tours de téléphonie mobile (« TowerCo ») à DigitalBridge Investments, LLC, une filiale de DigitalBridge Group, Inc. (« DigitalBridge »). En outre, le 1er octobre 2022, nous avons conclu l'acquisition d'une participation supplémentaire de 21 % dans le groupe de médias Caviar ; cette acquisition porte notre participation totale à 70 % et nous avons consolidé les résultats financiers de Caviar depuis le 1er octobre 2022. Enfin, nous avons conclu l'acquisition des 50 % restants (plus une action) dans le câblo-opérateur luxembourgeois Eltrona le 2ième janvier 2023 et nous consolidons les résultats d'Eltrona depuis cette date. Pour calculer les taux de croissance remaniés sur une base comparable, nous avons ajusté notre chiffre d'affaires historique et notre Adjusted EBITDA pour exclure le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de TowerCo et inclure le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de Caviar et d'Eltrona, respectivement, dans la mesure où le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA liés à ces transactions ne seront plus inclus/seront inclus dans nos résultats. Les pourcentages de croissance remaniés ont été présentés comme une base d'évaluation des taux de croissance sur une base comparable. Nous nous référons à la section 6.3 Définitions pour plus d'informations.

2.1 Produits

Nous avons généré un chiffre d'affaires de 702,8 millions d'euros pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, à savoir une progression de 9 % par rapport au chiffre d'affaires de 644,8 millions d'euros généré au premier trimestre 2022. Comme indiqué ci-dessus dans la section « Changements importants dans l'information financière », nos états financiers consolidés pour le trimestre clôturé le 31 mars 2022 incluait une contribution au chiffre d'affaires d'un trimestre entier de nos acquisitions Caviar et Eltrona, qui n'étaient pas encore prises en compte dans notre chiffre d'affaires de l'année précédente. Pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, Caviar et Eltrona ont contribué à notre chiffre d'affaires à hauteur de 36,4 millions d'euros et 7,9 millions d'euros, respectivement.

Si l'on exclut l'impact de ces deux transactions, notre chiffre d'affaires remanié s'est accru de près de 3 % en raison d'une hausse des recettes publicitaires et de production, reflétant un trimestre robuste pour les activités de Caviar que nous avons acquises, suite à la diffusion de plusieurs publicités pour le Super Bowl aux États-Unis. Notre activité services aux entreprises a également connu un remarquable premier trimestre avec un chiffre d'affaires en hausse de 7 % sur une base rapportée et rebasée grâce à l'augmentation des revenus fixes récurrents et des revenus des services d'intégration ICT. Pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, le total de nos revenus d'abonnement, qui représente la somme de nos revenus d'abonnement au câble et à la téléphonie mobile, a progressé de plus de 2 % par rapport au premier trimestre 2022 sur une base remaniée. Environ 71 % de nos produits pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023 ont été générés par des abonnements mensuels récurrents, tandis qu'environ 60 % de nos produits ont bénéficié de la révision tarifaire de 4,7 % à partir de la mi-juin 2022.

TÉLÉVISION CÂBLÉE

Nos revenus en télévision câblée représentent la somme (i) des montants payés mensuellement par les abonnés en télévision de Telenet et d'Eltrona pour les chaînes de base qu'ils reçoivent, (ii) des frais récurrents pour la location des décodeurs, (iii) des coûts des offres de contenu premium en supplément, y compris nos forfaits VOD par abonnement « Streamz », « Streamz+ », « Play More » et « Play Sports et (iv) des services transactionnels et de retransmission à la demande. Notre chiffre d'affaires en télévision câblée pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023 s'est élevé à 136,8 millions d'euros, en hausse de 2 % sur une base rapportée par rapport à l'année précédente en raison de l'impact de l'acquisition d'Eltrona. Sur une base remaniée, notre chiffre d'affaires en télévision câblée pour le trimestre a légèrement chuté de moins de 1 % en glissement annuel, reflétant (a) un nombre moyen de RGU en télévision câblée plus faible et (b) la poursuite du transfert de l'allocation des revenus des nouveaux forfaits FMC « ONE » du fixe vers le mobile. Ces facteurs combinés ont plus que contrebalancé l'avantage de la révision tarifaire de juin 2022.

INTERNET HAUT DÉBIT

Le chiffre d'affaires généré par nos RGU en Internet haut débit pour les segments résidentiel et petites entreprises, incluant Eltrona à compter du 2^{ième} janvier 2023, s'élève à 183,1 millions d'euros pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, soit un redressement de 7 % et 6 %, respectivement, par rapport au premier trimestre 2022, en données publiées et en données remaniées. Cette solide tendance organique du chiffre d'affaires en glissement annuel reflète (i) le bénéfice de la révision tarifaire de juin 2022 et (ii) la poursuite de l'engouement pour nos propositions à haut débit premium, qui a été partiellement compensé par le changement susmentionné dans l'allocation du chiffre d'affaires de nos forfaits FMC.

TÉLÉPHONIE FIXE

Nos produits en téléphonie fixe comprennent les revenus d'abonnements récurrents des abonnés à la téléphonie fixe de Telenet et d'Eltrona et les revenus variables liés à l'utilisation, à l'exception des revenus d'interconnexion générés par ces clients, qui sont comptabilisés sous les autres produits. Pour le trimestre se terminant le 31 mars 2023, le chiffre d'affaires de la téléphonie fixe s'est élevé à 47,9 millions d'euros, en baisse de 8 % en données déclarées et remaniées. Cela reflète principalement la baisse des RGU moyennes sur la période, comme expliqué en détail sous 1.3 Téléphonie fixe, et le changement susmentionné dans l'allocation des revenus provenant des nouveaux forfaits FMC « ONE », qui ont plus que contrebalancé l'impact favorable de la révision tarifaire de juin 2022.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Nos produits en téléphonie mobile représentent les revenus liés aux abonnements générés par nos abonnés directs à la téléphonie mobile, y compris nos clients PME et GE, et les revenus hors forfait, y compris les abonnés en postpayé d'Eltrona, mais à l'exception (i) des revenus d'interconnexion générés par ces clients, (ii) des revenus issus des ventes d'appareils et (iii) des revenus comptabilisés dans le cadre de nos programmes « Choisissez votre appareil », qui sont tous repris sous les autres produits. Pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, nous avons généré un chiffre d'affaires en téléphonie mobile de 132,3 millions d'euros, ce qui représente un redressement de 5 % en glissement annuel, à la fois sur une base déclarée et sur une base remaniée. Cette augmentation est principalement attribuable à l'impact de la révision tarifaire de juin 2022 et à la croissance continue de notre base d'abonnés mobiles en postpayé. En outre, nos produits en téléphonie mobile ont bénéficié de la réaffectation susmentionnée des recettes provenant de notre dernière gamme de produits FMC.

SERVICES AUX ENTREPRISES

Les produits attribués aux services aux entreprises comprennent (i) les revenus générés sur les produits non coaxiaux, y compris la fibre et les lignes DSL louées, (ii) nos activités d'opérateur et (iii) des services à valeur ajoutée, tels que l'hébergement de réseau et les services gérés de protection des données. Les revenus générés par nos clients professionnels sur l'ensemble des produits liés au câble, comme notre pack de référence « KLIK », sont attribués aux revenus d'abonnement au câble et ne sont pas repris dans Telenet Business, notre division de services aux entreprises. Telenet Business a généré un chiffre d'affaires de 47,6 millions d'euros pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, ce qui représente une croissance de 7 % en glissement annuel, tant sur une base déclarée que sur une base remaniée, grâce à l'augmentation des revenus fixes récurrents et des revenus des services d'intégration TIC par rapport à une base de comparaison favorable au premier trimestre de l'année dernière.

AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent principalement (i) les revenus d'interconnexion provenant de nos clients en téléphonie à la fois fixe et mobile, comprenant les clients PME et GE, comme indiqué ci-avant, (ii) les recettes publicitaires et revenus de production de nos filiales média, (iii) les ventes d'appareils mobiles, y compris les revenus générés par nos programmes « Choisissez votre appareil », (iv) les revenus « wholesale » générés par nos activités « wholesale » à la fois commerciales et réglementées, (v) les frais d'activation et d'installation, ainsi que (vi) le produit des ventes de décodeurs. Depuis octobre 2022, nos autres produits comprennent également la contribution de l'entreprise de médias acquise, Caviar, dans laquelle nous détenons désormais une participation de 70 %. Les autres produits pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023 ont atteint 155,1 millions d'euros, en hausse de 32 % par rapport au premier trimestre 2022 sur une base rapportée, reflétant la consolidation susmentionnée de Caviar. Sur une base remaniée, nos autres produits ont augmenté de 3 % sous l'effet (i) de la hausse des revenus publicitaires et de production, y compris la solide performance de

Caviar suite à la diffusion de plusieurs publicités du Super Bowl aux États-Unis, (ii) de la hausse des revenus « wholesale » et (iii) de l'amélioration de la tendance de nos revenus d'itinérance. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des ventes d'appareils et le déclin continu de nos revenus d'interconnexion, reflétant l'adoption accrue d'applications OTT par les consommateurs, ainsi que la baisse des tarifs réglementés de terminaison d'appel mobile par rapport à l'année précédente.

2.2 Charges

Pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, nous avons engagé des dépenses totales de 596,0 millions d'euros, soit une augmentation de 17 % sur une base rapportée par rapport au premier trimestre 2022, comprenant (i) l'impact inorganique des deux acquisitions de Caviar et Eltrona et (ii) des coûts de capture de 1,5 million d'euros pour préparer la mise en service de NetCo une fois que l'approbation réglementaire a été obtenue. Les charges totales ont représenté environ 85 % des produits au premier trimestre 2023 (premier trimestre 2022 : environ 79 %). Le coût des services fournis en pourcentage du chiffre d'affaires a représenté environ 57 % au premier trimestre 2023 (premier trimestre 2022 : environ 51 %), tandis que les frais de vente, généraux et administratifs ont représenté environ 28 % de nos produits totaux au premier trimestre 2023 (premier trimestre 2022 : environ 28 %).

Nos charges d'exploitation, qui incluent (i) les frais d'exploitation du réseau, (ii) les coûts directs, (iii) les frais de personnel, (iv) les frais de vente et de marketing, (v) les frais de sous-traitance et de services professionnels et (vi) les autres coûts indirects, ont augmenté de 21 % en glissement annuel au premier trimestre 2023, en tenant compte des effets des acquisitions susmentionnées. En excluant ces impacts inorganiques, nos charges d'exploitation remaniées se sont accrues d'un peu plus de 8 % en glissement annuel, fruit de l'impact à la fois de la hausse des coûts énergétiques et de l'inflation globale sur certaines de nos lignes de coûts, comme indiqué plus en détail ci-dessous.

CHARGES D'EXPLOITATION DU RÉSEAU

Les charges d'exploitation du réseau pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023 se sont élevées à 59,9 millions d'euros, soit une hausse de 2 % par rapport au premier trimestre 2022. Sur une base remaniée, nos charges d'exploitation du réseau ont augmenté de près de 10 % en glissement annuel en raison de la hausse mondiale des prix de l'énergie à la suite de la guerre en Ukraine. Nous avons enregistré une augmentation de 3,2 millions d'euros des coûts énergétiques au premier trimestre 2023 par rapport à la même période l'an dernier. Environ 90 % de notre consommation d'énergie prévue pour 2023 est désormais couverte par des accords à prix fixe, ce qui est globalement inchangé par rapport au début de l'année.

COÛTS DIRECTS (PROGRAMMATION ET DROITS D'AUTEUR, INTERCONNEXION ET AUTRES)

Nos coûts directs comprennent toutes les dépenses directes, notamment les coûts liés (i) à la programmation et aux droits d'auteur, y compris les coûts liés à l'achat de contenus pour nos packs « Streamz », « Streamz+ » et « Play More », ainsi que les frais liés aux droits de diffusion du football belge, (ii) à l'interconnexion et (iii) aux ventes de combinés et aux subsides. Pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, nos coûts directs ont atteint 165,2 millions d'euros, une hausse de 29 % par rapport au premier trimestre 2022 reflétant l'impact susmentionné des acquisitions de Caviar et d'Eltrona. Ces impacts mis à part, nos coûts directs ont augmenté de 6 % en glissement annuel, conséquence de la hausse des coûts de programmation et d'itinérance au cours du trimestre, suite à l'augmentation des revenus d'itinérance.

FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023 se sont élevés à 85,2 millions d'euros, ce qui représente une croissance de 17 % en glissement annuel par rapport au premier trimestre 2022 et en tenant compte des mouvements inorganiques susmentionnés. Sur une base remaniée, nos frais de personnel au cours du trimestre ont progressé de près de 10 % en glissement annuel, reflétant l'impact négatif de l'indexation obligatoire des salaires de 11 % à compter du début de l'année 2023 en raison de l'inflation globale.

FRAIS DE VENTE ET DE MARKETING

Pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, nos frais de vente et de marketing ont atteint 21,9 millions d'euros, soit un accroissement de 10 % et de 7 %, respectivement, par rapport au premier trimestre 2022, sur une base déclarée et remaniée, en raison d'écarts de calendrier dans certaines de nos campagnes.

SOUS-TRAITANCE ET SERVICES PROFESSIONNELS

Les coûts liés à la sous-traitance et aux services professionnels se sont chiffrés à 12,5 millions d'euros pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, reflétant une augmentation en glissement annuel de 36 % et 34 %, respectivement, sur une base déclarée et remaniée. L'aggravation des dépenses de sous-traitance et de services professionnels illustre, entre autres, (i) les « coûts de capture » pour préparer la mise en service de NetCo, (ii) les coûts de transformation numérique et (iii) les impacts de l'inflation.

AUTRES COÛTS INDIRECTS

Les autres coûts indirects, qui comprennent, entre autres, (i) les dépenses informatiques, (ii) les coûts des centres d'appels externalisés et (iii) les dépenses liées aux installations, ont atteint 38,5 millions d'euros au premier trimestre 2023, soit une augmentation de 39 % par rapport à la même période de l'année précédente, et tiennent compte des impacts des acquisitions susmentionnées. Sur une base remaniée, nos autres coûts indirects ont grimpé de 8 % par rapport à la même période de l'année dernière.

AMORTISSEMENTS ET RESTRUCTURATION, Y COMPRIS LA DÉPRÉCIATION D'ACTIFS AVEC UNE DURÉE DE VIE LONGUE ET LE GAIN SUR LA CESSIION D'ACTIFS

Les amortissements, y compris la dépréciation d'actifs avec une longue durée de vie, le gain sur la vente d'actifs et les charges de restructuration, ont atteint 202,1 millions d'euros pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023 (premier trimestre 2022 : 191,2 millions d'euros).

2.3 Résultat net**PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES**

Les charges financières nettes pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023 se sont élevées à 93,6 millions d'euros, contre des produits financiers nets de 90,9 millions d'euros au premier trimestre 2022, principalement en raison d'une inversion de la juste valeur de nos produits dérivés, qui est passée d'un gain de 217,3 millions d'euros au cours de la période de l'exercice précédent à une perte de 51,1 millions d'euros au premier trimestre 2023.

Les produits financiers pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023 ont chuté de 77 % en glissement annuel à 49,4 millions d'euros, contre 217,4 millions d'euros l'an dernier, qui incluait le gain de 217,3 millions d'euros susmentionné sur nos produits dérivés. En outre, les produits financiers pour le trimestre incluait un gain de change de 45,6 millions d'euros contre une perte de change de 78,4 millions d'euros au T1 2022.

Les charges financières pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023 ont augmenté de 13 % à 143,0 millions d'euros, contre 126,5 millions d'euros au premier trimestre 2022, reflétant la perte de 51,1 millions d'euros susmentionnée sur les produits dérivés et une hausse des coûts d'intérêts de 43,8 millions d'euros, tandis que le premier trimestre de 2022 incluait la perte de change de 78,4 millions d'euros susmentionnée.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Nous avons enregistré une charge d'impôt sur le revenu de 1,8 million d'euros pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, contre 64,2 millions d'euros au premier trimestre 2022, en raison essentiellement d'une baisse de 92 % en glissement annuel de notre bénéfice avant impôt.

BÉNÉFICE NET

Nous avons réalisé un bénéfice net de 16,8 millions d'euros pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, contre 160,4 millions d'euros pour le trimestre clôturé le 31 mars 2022. La chute de 90 % en glissement annuel est principalement attribuable à l'inversion susmentionnée de la juste valeur de nos produits dérivés au cours du trimestre par rapport à la même période de l'année précédente. En outre, notre bénéfice d'exploitation a diminué de 21 % en glissement annuel, illustrant l'impact de l'inflation de certains coûts, comme mentionné ci-

dessus. Pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, nous avons réalisé une marge bénéficiaire nette de 2,4 %, contre 24,9 % pour la même période de l'année précédente.

2.4 Adjusted EBITDA et Adjusted EBITDAaL

Pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, nous avons réalisé un Adjusted EBITDA de 319,6 millions d'euros, soit une érosion de 3 % par rapport aux 328,5 millions d'euros enregistrés au premier trimestre 2022. En excluant l'impact des acquisitions de Caviar et d'Eltrona, le tassement de notre Adjusted EBITDA remanié a été globalement similaire. La contraction de notre Adjusted EBITDA est due à une augmentation de nos coûts d'exploitation, qui reflète notamment une hausse des frais de personnel, des coûts de programmation et des coûts énergétiques. Conformément à nos perspectives pour l'ensemble de l'année 2023, nous prévoyons une croissance négative de notre Adjusted EBITDA au premier semestre, qui devrait s'inverser au second semestre grâce à la révision tarifaire de juin 2023 et à la poursuite de notre stricte maîtrise des coûts. Pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, notre marge d'Adjusted EBITDA s'est élevée à 45,5 %, contre 50,9 % pour le trimestre clôturé le 31 mars 2022. Sur une base remaniée, notre marge d'EBITDA ajusté s'est contractée de 270 points de base par rapport à la période de l'année précédente.

Le 1er juin 2022, nous avons finalisé la vente de notre activité de tours de téléphonie mobile à DigitalBridge, avons signé un contrat-cadre de location (Master Lease Agreement ou « MLA ») de 15 ans avec deux périodes de reconduction de 10 ans chacune et avons démarré les versements à DigitalBridge des loyers liés aux tours à partir de cette date. Suite à cette transaction, nous avons commencé à inclure l'Adjusted EBITDA après locations (« Adjusted EBITDAaL »), comme mesure financière de base, qui inclut les charges d'amortissement et les charges d'intérêt sur les locations comme mentionné au point 6.3 Définitions. Nous pensons que l'Adjusted EBITDAaL est une mesure financière utile pour (i) démontrer les performances sous-jacentes de la société, après inclusion de toutes les dépenses liées aux contrats de location nécessaires à la gestion de nos activités et (ii) permettre une comparabilité entre les performances de Telenet et les performances d'autres sociétés du même secteur ou de secteurs similaires, bien que la mesure de Telenet puisse ne pas être directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises publiques.

Notre Adjusted EBITDAaL pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023 a atteint 281,8 millions d'euros, soit une baisse de 6 % par rapport aux 298,3 millions d'euros du premier trimestre de l'année dernière, car il s'agit d'un trimestre complet de paiements liés à la location d'infrastructures mobiles passives, alors qu'aucun paiement de ce type n'avait été effectué au cours du premier trimestre de l'an dernier. Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDAaL a accusé une chute de 4 % par rapport au premier trimestre 2022, reflétant largement les mêmes facteurs que ceux qui ont pesé sur les performances de notre Adjusted EBITDA au cours du trimestre. Notre marge d'Adjusted EBITDAaL pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023 était de 40,1 %, contre 46,3 % pour la même période de l'année précédente. Sur une base remaniée, notre marge EBITDAaL ajustée s'est contractée de 280 points de base par rapport à la période de l'année précédente.

Tableau 1 : Rapprochement entre le bénéfice sur la période, l'Adjusted EBITDA et l'Adjusted EBITDAaL (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au		
	31 mars		
	2023	2022	Variation %
Bénéfice de la période	16,8	160,4	(90)%
Impôts	1,8	64,2	(97) %
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	(0,4)	1,0	N.M.
Réévaluation à la juste valeur de la participation préexistante dans une entreprise acquise	(1,9)	—	—%
Gain sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	(3,1)	—	— %
Charges (produits) financières nettes	93,6	(90,9)	N.M.
Amortissements, dépréciations et gains sur la vente d'actifs	199,6	191,4	4 %
EBITDA ⁽²⁾	306,4	326,1	(6)%
Rémunération en actions	6,3	(2,9)	N.M.
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	4,1	5,5	(25) %
Coûts de restructuration	2,5	(0,2)	N.M.
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	0,3	—	—%
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	319,6	328,5	(3)%
Amortissements sur les contrats de location	(24,5)	(23,1)	6 %
Charge d'intérêt sur les contrats de location	(13,3)	(7,1)	87 %
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	281,8	298,3	(6)%
Marge Adjusted EBITDA	45,5 %	50,9 %	
Marge Adjusted EBITDAaL	40,1 %	46,3 %	
Marge bénéfice net	2,4 %	24,9 %	

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

2.5 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement à imputer ont atteint 188,5 millions d'euros sur le trimestre clôturé au 31 mars 2023, et équivaut à environ 27 % du chiffre d'affaires ce qui représente un bond de 5 % par rapport à la même période de l'année précédente. Nos dépenses d'investissement à imputer comprennent (i) 12,0 millions d'euros liés à des contrats de location précédemment classés comme contrats de location simple et (ii) 0,6 million d'euros pour la comptabilisation des droits de diffusion de matchs de football. En excluant ces impacts, conformément à nos prévisions pour l'exercice 2023, nos dépenses d'investissement à imputer pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023 se chiffrent à 175,9 millions d'euros, soit environ 25 % du chiffre d'affaires.

Les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés (« CPE »), comprenant nos dépenses en décodeurs, modems et lignes électriques Wi-Fi, ont atteint 26,7 millions d'euros pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023. Cela constitue une baisse de 19 % par rapport à la même période de l'année dernière, au cours de laquelle nos investissements liés aux CPE ont été plus élevés en raison des programmes de remplacement des décodeurs et modems, ainsi que du déploiement de nos dispositifs de connectivité à domicile. Les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023 ont représenté environ 15 % du total de nos dépenses d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de diffusion de matchs de football et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location).

Les dépenses d'investissement à imputer pour la croissance et la mise à niveau du réseau se sont montées à 33,5 millions d'euros pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, marquant une augmentation de 75 % par rapport à la période de l'année précédente et illustrant principalement l'avancement de notre déploiement 5G et les investissements tactiques liés à la fibre optique. Depuis le lancement de notre réseau 5G en décembre

2021, nous avons progressivement mis à niveau notre réseau mobile et sommes actuellement en bonne voie pour atteindre nos objectifs de couverture. Actuellement, plus de 850 sites mobiles offrent une couverture 5G et près de 260 communes possèdent une ou plusieurs antennes 5G actives dans leur zone. La grande majorité des sites ont été activés en Flandre, dans et autour des principales villes flamandes, comme Anvers, Gand, Genk, Louvain, Malines, Alost, Hasselt, Courtrai, Lokeren et les zones côtières. La couverture dans ces villes est d'ores et déjà impressionnante, avec une couverture de la population allant de 55 % à 80 %. En outre, la côte belge bénéficie également d'une couverture 5G importante, certaines zones atteignant déjà près de 85 %. Une attention particulière a également été accordée aux routes reliant les zones densément peuplées. De même, nos investissements dans la fibre optique progressent bien. Ils sont principalement axés sur des opportunités ciblées de partage de tranchées pour l'instant, mais devraient s'intensifier de manière significative une fois que la transaction de NetCo avec Fluvius aura été approuvée par la Commission européenne, ce qui devrait se produire d'ici l'été de cette année. Cela se reflète dans nos prévisions de dépenses d'investissement pour l'année 2023. Pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, les dépenses d'investissement liées au réseau ont représenté environ 19 % du total des dépenses d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de diffusion de matchs de football et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location).

Les dépenses d'investissement pour les produits et services, qui reflètent nos investissements dans le développement de produits et la mise à niveau de nos plateformes et systèmes informatiques, entre autres, ont totalisé 41,1 millions d'euros pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023. Ceci représente une augmentation de 7 % en glissement annuel, une hausse des dépenses reflétant principalement de nouveaux développements sur notre plateforme vidéo. Les dépenses d'investissement pour les produits et services ont représenté environ 23 % du total des dépenses d'investissement à imputer pour le trimestre se terminant le 31 mars 2023 (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de diffusion de matchs de football et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location).

Les autres dépenses d'investissement à imputer comprennent (i) des rénovations et remplacements d'équipements réseau, (ii) des frais de programmation et d'acquisition de contenus sportifs, y compris certains contenus acquis par De Vijver Media, (iii) certains investissements récurrents dans notre plateforme et nos systèmes IT et (iv) des acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location. Tous ces éléments combinés ont atteint 87,2 millions d'euros pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, c'est-à-dire un tassement de 3 % par rapport au premier trimestre de l'année dernière. Si l'on exclut la comptabilisation de certains droits de diffusion de matchs de football et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location, les autres dépenses d'investissement à imputer ont atteint 74,6 millions d'euros.

Les données qui précèdent impliquent qu'environ 57 % de nos dépenses d'investissement à imputer pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023 (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de diffusion de matchs de football et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location) étaient évolutives et liées à la croissance du nombre d'abonnés. Nous continuons à surveiller de près nos dépenses d'investissement afin de générer des rendements croissants et de la valeur pour les actionnaires.

Tableau 2 : Rapprochement entre les investissements à imputer et les investissements nets (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au		
	31 mars		
	2023	2022	Variation %
Dépenses d'investissement à imputer ⁽³⁾	188,5	180,2	5 %
Actifs via des dispositifs de financement par le fournisseur lié au capital	(34,3)	(28,3)	21 %
Actifs via des contrats de location	(18,5)	(38,7)	(52) %
Variations en passifs courants et non-courants liés aux investissements	16,7	(3,4)	N.M.
Dépenses d'investissement en espèces	152,4	109,8	39 %

2.6 Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles

Nous avons dégagé un Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles de 143,7 millions d'euros pour le trimestre se terminant le 31 mars 2023, contre 188,7 millions d'euros au premier trimestre 2022. Le recul de 24 % en glissement annuel est principalement dû à l'augmentation des dépenses d'investissement à imputer et un Adjusted EBITDA inférieur par rapport à l'année écoulée, comme expliqué ci-dessus, et est conforme à nos perspectives pour l'ensemble de l'année, telles que présentées en février de cette année.

Tableau 3 : Rapprochement Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au		
	31 mars		
	2023	2022	Variation %
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	319,6	328,5	(3) %
Dépenses d'investissement à imputer	(188,5)	(180,2)	5 %
Comptabilisation des droits de retransmission du football	0,6	0,5	20 %
Comptabilisation des licences du spectre mobile	—	8,4	(100) %
Comptabilisation de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location	12,0	31,5	(62) %
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football, des licences pour le spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location) ⁽³⁾	(175,9)	(139,8)	26 %
Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles ⁽⁴⁾	143,7	188,7	(24) %

2.7 Flux de trésorerie et liquidité

FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, nos activités d'exploitation ont généré 186,8 millions d'euros de trésorerie nette, contre 231,1 millions d'euros pour la même période de l'année précédente. La baisse de 19 % d'une année sur l'autre est due à l'érosion de 3 % de notre Adjusted EBITDA, l'augmentation de 8,7 millions d'euros des impôts versés en espèces et l'impact de la hausse de 13,9 millions d'euros des charges d'intérêts en trésorerie et des dérivés en trésorerie par rapport à l'année dernière. Au premier trimestre, nous réglons généralement la grande majorité de nos impôts en espèces pour l'année et nous prévoyons, comme l'année dernière, un paiement supplémentaire nettement moins important au deuxième trimestre.

TRÉSORERIE NETTE UTILISÉE POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Nous avons utilisé 164,1 millions d'euros de trésorerie nette dans des activités d'investissement pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, contre 124,6 millions d'euros pour la même période de l'année précédente. La trésorerie nette des activités d'investissement comprend principalement nos dépenses d'investissement en espèces, ainsi que les paiements liés aux fusions et acquisitions. Nos dépenses d'investissement en espèces au cours du trimestre ont grimpé de 39 % par rapport à la même période de l'année précédente, reflétant l'intensité accrue de ces dépenses, conformément à nos perspectives pour l'ensemble de l'année 2023. Nous avons recours à un programme de financement par le fournisseur qui nous permet d'étendre nos délais de paiement vis-à-vis de certains fournisseurs à 360 jours pour un coût global intéressant. Au cours du trimestre clôturé le 31 mars 2023, nous avons engrangé 34,3 millions d'euros d'actifs par le biais de dispositifs de financement par le fournisseur (premier trimestre 2022 : 28,3 millions d'euros), ce qui a eu un impact favorable sur notre trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement pour les montants équivalents. Veuillez vous référer à la Section 2.5 - Dépenses d'investissement pour un rapprochement entre les dépenses d'investissement à imputer et les dépenses d'investissement en espèces. En outre, la trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement au premier trimestre 2023 reflète la contrepartie en espèces payée pour l'acquisition des 50 % restants (plus 1 action) dans le câblo-opérateur Eltrona, basé au Luxembourg et

l'acquisition de la participation de 50 % détenue par Lecter Media dans Fabiola Group par Roses Are Blue, qui fait partie de Caviar Group.

TRÉSORERIE NETTE UTILISÉE DANS LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, la trésorerie nette utilisée dans les activités de financement s'est élevée à 74,6 millions d'euros, contre 83,1 millions d'euros au premier trimestre 2022, qui incluait 22,7 millions d'euros liés à notre programme de rachat d'actions de 2021. La trésorerie nette utilisée dans les activités de financement au cours du premier trimestre 2023 marque principalement une baisse nette de 64,9 millions d'euros des prêts et emprunts en cours, y compris les remboursements prévus dans le cadre de notre programme de financement par le fournisseur. Le reste de notre trésorerie nette utilisée dans les activités de financement se compose principalement de remboursements au titre de contrats de location et d'autres paiements financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE AJUSTÉ

Pour le trimestre clôturé le 31 mars 2023, nous avons généré un flux de trésorerie disponible ajusté négatif de 34,7 millions d'euros, contre un flux de trésorerie disponible ajusté positif de 61,2 millions d'euros au premier trimestre de l'an dernier. Le flux de trésorerie disponible ajusté négatif au cours du trimestre reflète (i) un accroissement de 39 % des dépenses d'investissement en espèces en raison de l'intensité accrue de nos dépenses, comme mentionné ci-dessus, (ii) une contribution inférieure de 17,5 millions d'euros de notre programme de financement par le fournisseur par rapport à l'année écoulée, reflétant l'échelonnement de nos paiements sortants, (iii) la diminution susmentionnée de 3 % de l'Adjusted EBITDA, (iv) l'augmentation des impôts en espèces et (v) une baisse des entrées de fonds de roulement. Conformément à nos perspectives pour l'exercice 2023, la tendance de notre flux de trésorerie disponible ajusté devrait s'améliorer de manière significative au deuxième trimestre et le reste de l'année.

2.8 Profil de dette, solde de trésorerie et ratio de dette nette

PROFIL DE DETTE

Au 31 mars 2023, le solde total de la dette (y compris les intérêts courus) s'établissait à 6.565,4 million d'euros, dont un montant en principal de 1.460,0 millions d'euros lié aux Senior Secured Fixed Rate Notes libellées en USD échéant en mars 2028 et un montant en principal de 3.221,4 millions d'euros dû au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée de 2020 échéant entre avril 2028 et avril 2029. Le solde total de notre dette au 31 mars 2023 comprenait également des dettes impayées de 391,5 millions d'euros liées aux licences de spectre mobile à la suite de la vente aux enchères du spectre multibande de l'année dernière, car nous avons opté pour des paiements annuels différés sur la durée de vie de chaque licence plutôt que pour des paiements anticipés. En outre, le solde total de notre dette au 31 mars 2023 présentait un montant en principal de 321,3 millions d'euros lié à notre programme de financement par le fournisseur, comme indiqué plus en détail ci-après. Le reste représente principalement les obligations locatives liées (i) à la vente le 1er juin 2022 de notre activité de tours de téléphonie mobile à DigitalBridge, qui a donné lieu à un accord de location à long terme de 15 ans, comme détaillé ci-dessus, (ii) au bail emphytéotique à long terme avec Fluvius pour l'utilisation de son réseau HFC, couvrant environ un tiers de la Flandre avant la clôture prévue de la transaction NetCo que nous attendons pour l'été de cette année et (iii) à d'autres contrats de location.

Au 31 mars 2023, nous avons une dette à court terme de 321,3 millions d'euros liée à notre programme de financement par le fournisseur, échéant entièrement dans les douze mois et assortie d'une marge de 195 points de base au-dessus de l'EURIBOR (seuil à 0 %). Par rapport au 31 décembre 2022, l'encours de dette à court terme liée au financement par le fournisseur a diminué de 24,6 millions d'euros au premier trimestre 2023, reflétant la saisonnalité de certains de nos paiements programmés de financement par le fournisseur et ayant un impact négatif sur notre flux de trésorerie disponible ajusté du même montant au cours du trimestre. Nous prévoyons une évolution globalement stable en 2023 par rapport au 31 décembre 2022, comme indiqué dans nos perspectives de flux de trésorerie disponible ajusté pour l'exercice 2023, mais avec une certaine saisonnalité dans certains de nos paiements d'un trimestre à l'autre.

À l'exception de nos engagements en matière de financement par le fournisseur et de spectre mobile, tous nos risques de taux d'intérêt flottant et de change ont été couverts jusqu'à l'échéance de ces instruments de

dette par le biais d'une série de produits dérivés, améliorant ainsi la visibilité de notre futur flux de trésorerie disponible ajusté et minimisant l'exposition aux fluctuations des marchés financiers. À l'exclusion des dettes à court terme liées à notre programme de financement par le fournisseur, nous ne devons faire face à aucune échéance de dettes avant mars 2028, avec une durée moyenne pondérée d'environ 5,3 ans au 31 mars 2023. Notre coût moyen pondéré de la dette au 31 mars 2023, y compris les couvertures, était d'environ 3,1 %, hors frais d'engagement, baux, financement des fournisseurs et montants liés aux licences de spectre mobile. Enfin, nous avons eu pleinement accès aux 555,0 millions d'euros d'engagements non utilisés au titre de nos facilités de crédit renouvelables au 31 mars 2022, avec certaines disponibilités jusqu'en septembre 2026.

SYNTHÈSE DES DETTES ET PLANS DE PAIEMENT

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des montants en principal de nos principaux instruments de dette et de nos plans de paiement au 31 mars 2023.

Tableau 4 : Synthèse des dettes au 31 mars 2023 (non audité)

	Facilité totale au	Montant prélevé	Montant disponible	Échéance	Taux d'intérêt	Paiement des intérêts dus
31 mars 2023						
(en millions €)						
Senior Credit Facility ajusté en 2020						
Prêt à terme AR	2 111,4	2 111,4	—	30 avril 2028	Flottant LIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,00%	Mensuel
Prêt à terme AQ	1 110,0	1 110,0	—	30 avril 2029	Flottant EURIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,25%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Facilité de crédit renouvelable I	510,0	—	510,0	31 mai 2026	Flottant EURIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,25%	Trimestriel (commission d'engagement)
Senior Secured Fixed Rate Notes						
600 millions € Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AK)	540,0	540,0	—	1 mars 2028	Fixe 3,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
1 milliard USD Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AJ)	920,0	920,0	—	1 mars 2028	Fixe 5,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Autre						
Facilité de crédit renouvelable	20,0	—	20,0	30 septembre 2026	Flottant EURBOR 1 mois (0% seuil) + 2,25%	Trimestriel (commission d'engagement)
Facilité overdraft	25,0	—	25,0	31 mars 2024	Flottant EURIBOR 1 mois (0% seuil) + 1,60%	Trimestriel (commission d'engagement)
Montant total nominal	5 236,4	4 681,4	555,0			

Remarque : Dans le tableau ci-dessus, la dette de Telenet libellée en USD a été convertie en EUR au taux de change EUR/USD en vigueur au 31 mars 2023. Telenet ayant conclu plusieurs transactions sur instruments dérivés pour couvrir à la fois le taux d'intérêt flottant sous-jacent et les risques de change, les montants couverts équivalents en EUR étaient respectivement de 2.041,5 millions € (prêt à terme AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes de 1,0 milliard USD échéant en 2028). Pour le calcul de son ratio d'endettement net, Telenet utilise les montants couverts équivalents en EUR compte tenu de l'exposition au risque économique sous-jacent.

SOLDE DE TRÉSORERIE ET MOYENS DISPONIBLES

Au 31 mars 2023, nous détenons 1.012,5 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie, contre 1.064,4 millions d'euros au 31 décembre 2022. La diminution de notre solde de trésorerie d'un trimestre sur l'autre reflète la saisonnalité de notre flux de trésorerie disponible ajusté, compte tenu de nos impôts annuels en espèces et de nos paiements d'intérêts semestriels en espèces au premier trimestre ainsi que des investissements plus élevés. Au deuxième trimestre, nous utiliserons une autre partie de notre trésorerie pour financer le paiement du dividende annuel de 108,6 millions d'euros, suite à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale d'hier. En outre, nous avons l'intention d'utiliser activement notre solde de trésorerie

au cours des deux prochaines années pour financer le déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile de NetCo, d'une valeur de 2 milliards d'euros, comme nous l'avons annoncé précédemment. Cela se traduit sous la forme d'un plan d'investissement entièrement financé sans aucune interdépendance avec les marchés financiers. Afin de minimiser la concentration du risque de contrepartie et d'améliorer le rendement de notre solde de trésorerie, nous avons investi la grande majorité dans une gamme de fonds du marché monétaire auprès d'institutions financières européennes et américaines hautement cotées.

Outre notre solde de trésorerie disponible, nous avons également eu un accès total à 555,0 millions d'euros d'engagements disponibles au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée 2020 et de nos autres facilités de crédit renouvelable, sous réserve du respect des conventions mentionnées ci-après. Ainsi, nos liquidités totales au 31 mars 2023 atteignaient la somme impressionnante de 1.567,5 millions d'euros.

RATIO DE DETTE NETTE ^(15, 16)

À la suite de la cession des tours et du passage ultérieur à l'Adjusted EBITDAaL, et à compter du deuxième trimestre 2022, nous avons modifié notre mode de calcul du ratio de dette nette totale. Le ratio de dette nette totale est désormais calculé à partir de la dette nette, à l'exclusion des contrats de location, et est divisé par l'Adjusted EBITDAaL annualisé des deux derniers trimestres. Selon cette mesure, notre ratio de dette nette total au 31 mars 2023 atteignait 3,6x contre 3,4x au 31 décembre 2022, compte tenu de la baisse de notre Adjusted EBITDAaL, comme indiqué ci-dessus. Selon la définition précédente du ratio de dette nette totale, qui utilise la dette nette, y compris les contrats de location, divisée par l'Adjusted EBITDA annualisé des deux derniers trimestres, notre ratio de dette nette totale était de 4,0x au 31 mars 2023 (31 décembre 2022 : 3,9x).

Notre ratio de dette nette actuel prévu par convention (« net covenant leverage »), tel que calculé dans le cadre de la facilité de crédit de premier rang modifiée de 2020, diffère de notre ratio de dette nette totale, car il exclut (i) tout passif à court terme lié au financement des fournisseurs, (ii) tout passif lié aux licences de spectre mobile, mais inclut (iii) le montant exclu de la facilité de crédit (qui est le montant le plus élevé entre 400,0 millions d'euros et 0,25x l'Adjusted EBITDA annualisé consolidé) et (iv) divise la dette totale nette par l'EBITDA annualisé des deux derniers trimestres. Notre ratio de dette nette actuel prévu par convention a atteint 2,4x au 31 mars 2023, en hausse par rapport à 2,2x au 31 décembre 2022, en raison d'une performance plus faible de l'Adjusted EBITDA au cours du trimestre, comme nous l'avons vu plus haut et un solde de trésorerie inférieur. Notre ratio de dette nette actuel prévu par convention (« net covenant leverage ») est sensiblement inférieur à la « springing maintenance covenant » de 6,0x et au test de ratio d'endettement de 4,5x le « net senior leverage ». Cependant, la « maintenance covenant » précitée s'applique uniquement dans le cas où nous utiliserions 40 % ou plus de nos facilités de crédit renouvelables. Au 31 mars 2023, nos facilités de crédit renouvelables étaient entièrement inutilisées, comme mentionné ci-dessus.

3 Perspectives et informations complémentaires

3.1 Perspectives

Au terme du premier trimestre de l'année et en prévision des trois trimestres à venir, nous restons sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs financiers présentés à la mi-février. Cela inclut une croissance du chiffre d'affaires située entre 1 et 2 % et un Adjusted EBITDAaL globalement stable par rapport à l'année dernière. Comme nous l'avons mentionné au début de l'année, la croissance de notre Adjusted EBITDAaL rebasé sera pondérée par le second semestre, vu le calendrier de la révision tarifaire en juin. Ceci est conforme à l'évolution de la croissance en 2022. En ce qui concerne les investissements, nous maintenons notre objectif d'un ratio dépenses d'investissement/chiffre d'affaires d'environ 26 %, car nous continuons à voir (i) une hausse des dépenses pour, entre autres, notre déploiement 5G, (ii) des déploiements de fibre ciblés et des opportunités de partage de tranchées comme en 2022 et (iii) des investissements préalables dans l'informatique et le développement de produits afin de préparer le lancement en Wallonie au début de 2024. Enfin, notre cible pour l'exercice 2023 demeure un flux de trésorerie disponible ajusté d'environ 250,0 millions d'euros malgré le flux de trésorerie disponible ajusté négatif du premier trimestre 2023. Ainsi, notre dividende plancher de 1,0 euro (brut) par action, soit 108,6 millions d'euros au total, reste bien couvert.

Tableau 5 : Prévisions 2023

Prévisions pour l'exercice 2023	Comme présenté le 16 février 2023
Croissance des produits^(a) (remaniée)	Entre 1 - 2% (FY 2022 remanié: 2.812,7 millions €)
Croissance de l'Adjusted EBITDA^(b) (remaniée)	Globalement stable (FY 2022 remanié: 1.242,0 millions €)
Dépenses d'investissement à imputer par rapport aux produits^(c)	Environ 26%
Flux de trésorerie disponible ajusté^(b, d)	Environ 250 million d'euros

(a) Sur une base rapportée, la croissance attendue de notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2023 serait comprise entre 7 % et 8 %.

(b) Les rapprochements quantitatifs avec le bénéfice net (y compris les taux de croissance du bénéfice net) et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour nos prévisions d'EBITDAaL ajusté et de flux de trésorerie disponible ajusté ne peuvent pas être fournis sans efforts déraisonnables car nous ne prévoyons pas (i) certaines charges hors trésorerie y compris les dotations aux amortissements et dépréciations, les restructurations et autres éléments opérationnels inclus dans le résultat net, ni (ii) les variations spécifiques du fonds de roulement ayant un impact sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. Les éléments que nous ne prévoyons pas peuvent varier considérablement d'une période à l'autre.

(c) Hors comptabilisation des droits de diffusion du football capitalisés et des licences de spectre mobile et hors impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées à la location sur nos dépenses en immobilisations à payer.

(d) En excluant les paiements sur les licences de spectre mobile acquises dans le cadre de l'enchère de spectre multibande de 2022, et en supposant que le paiement de la taxe sur notre déclaration de revenus de 2022 n'aura pas lieu avant le début de 2024.

3.2 Rémunération des actionnaires

Comme nous l'avons expliqué lors de notre Capital Markets Day en septembre 2022, notre ambition consolidée à long terme est de stimuler la croissance de l'ARPU et de notre base de clients, se traduisant par une amélioration notable du chiffre d'affaires. Grâce à une numérisation accrue, nous prévoyons que nos coûts d'exploitation continueront de diminuer au fil du temps, ce qui stimulera notre Adjusted EBITDA. Après la construction et la mise à niveau du réseau NetCo, nous prévoyons une réduction considérable de l'intensité de nos dépenses d'investissement pour nos activités NetCo et Telenet, ce qui se traduira par une croissance robuste du flux de trésorerie disponible ajusté et une amélioration de notre profil de rémunération des actionnaires par rapport à notre politique actuelle, comme décrit ci-dessous.

En juillet 2022, dans le cadre de l'annonce de la transaction NetCo avec Fluvius, qui est en attente d'approbation réglementaire, le conseil d'administration a décidé de redéfinir la politique de rémunération des

actionnaires de la Société afin de maintenir un levier net total consolidé d'environ 4,0x tout au long de la période d'investissements soutenus dans la fibre.

Sur la période 2023-2029, le conseil d'administration a décidé d'un dividende plancher annuel de 1,0 € par action (brut) à verser annuellement début mai après approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale statutaire d'avril. De cette manière, le conseil d'administration assure une approche équilibrée entre le paiement de dividendes réguliers et continu et la poursuite d'investissements pour la croissance future. Après cette période, qui inclut également le déploiement de la 5G, l'intensité des investissements devrait diminuer et revenir à des niveaux historiques normalisés, entraînant une croissance ponctuelle du flux de trésorerie disponible ajusté et offrant la possibilité de déboursements significatifs plus élevés pour les actionnaires. À ce moment-là, le plan de rémunération des actionnaires sera réévalué par le conseil d'administration.

Hier, l'Assemblée Générale des actionnaires a approuvé le dividende brut proposé de 1,0 € par action (0,7 € net par action), soit un montant total de 108,6 millions €. Le dividende sera payé le 5 mai 2023 et les actions Telenet seront négociées ex-dividende dès l'ouverture de la Bourse de Bruxelles le 3 mai 2023. La date de clôture des registres était confirmée pour le 4 mai 2023.

Le paiement effectif du dividende tant aux actionnaires nominatifs qu'aux détenteurs d'actions dématérialisées aura lieu le 5 mai 2023. Le paiement du dividende sera soumis à un précompte de 30% en vertu du droit belge. Le dividende net par action de 0,7 € peut cependant être différent pour les actionnaires étrangers en fonction de l'existence de traités de double imposition entre la Belgique et certains pays étrangers. Pour bénéficier du précompte réduit, les actionnaires doivent présenter formellement une attestation fiscale à ING Belgique en sa qualité d'agent payeur pour le compte de la Société, au plus tard 10 jours calendrier après la date du paiement effectif.

Nous référons à l'offre volontaire et conditionnelle de Liberty Global pour les actions Telenet qui ne sont pas encore détenues par Liberty Global ou Telenet. Le dividende brut de 1,0 € par action approuvé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires sera déduit du prix de l'offre, dans la mesure où la date de paiement du dividende sera antérieure à la date de paiement de l'offre, de sorte que le prix de l'offre sera de 21,0 € par action.

3.3 Événements survenus après la date du bilan

Offre publique d'acquisition volontaire et conditionnelle de Liberty Global Belgium Holding B.V. sur la Société

Le 21 mars 2023, Liberty Global a annoncé que, par l'intermédiaire de sa filiale Liberty Global Belgium Holding B.V., elle avait l'intention de lancer une offre publique d'achat volontaire et conditionnelle sur Telenet.

Le 13 avril 2023, la FSMA a annoncé la notification qu'elle a reçue le 13 avril 2023, indiquant que Liberty Global Belgium Holding B.V. ("Offrant"), une filiale à 100% de Liberty Global plc, a l'intention de lancer une offre publique d'achat volontaire et conditionnelle en espèces ("Offre") sur les actions de la Société.

Dans le cadre de l'Offre, l'Offrant préparera un prospectus et le conseil d'administration de Telenet préparera un mémoire en réponse. Ces documents seront publiés après approbation par la FSMA et seront disponibles sur le site web de la FSMA ainsi que sur le site web dédié suivant: https://shareholder-offer.be/en/public_offer.php. Après l'approbation du prospectus, l'Offre sera ouverte à l'acceptation conformément à la législation applicable, les détails et le calendrier étant précisés dans le prospectus annoncé en conséquence (y compris sur le site web susmentionné).

L'Offre porte sur toutes les actions émises par la Société, qui ne sont pas déjà détenues par l'Offrant ou des personnes liées à l'Offrant, soit un total de 42.267.437 actions ou 37,70% de toutes les actions émises par la Société, comprenant:

- 42.267.391 Actions Ordinaires sur un total de 112.015.127 Actions Ordinaires (c'est-à-dire 37,73% des Actions Ordinaires);

- Toutes les 30 Actions en Or; et
- 16 Actions Non-Préférentielles de Liquidation sur un total de 94.843 Actions Non-Préférentielles de Liquidation (c'est à dire 0,02% des Actions Non-Préférentielles de Liquidation).

Le prix de l'offre s'élève à 22,0 euros en espèces par action (c'est-à-dire pour chaque Action Ordinaire, Action en Or et Action Non-Privilégiée de Liquidation faisant l'objet de l'Offre).

Le dividende brut de 1,0 € par action approuvé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires sera déduit du prix de l'offre, étant donné que la date de paiement du dividende sera antérieure à la date de règlement de l'offre, ce qui donne un montant de 21,0 € par action.

L'Offre est soumise aux conditions suivantes:

1. à la suite de l'Offre, l'Offrant, ainsi que les personnes liées à l'Offrant, détiennent ensemble au moins 95 % des actions de la Société (cette condition, la "**Condition de Seuil d'Acceptation**"); et
2. à partir du 13 avril 2023, étant la date de la notification de l'Offrant à la FSMA (la "**Date de Notification**"), et durant la période préalable à la date d'annonce des résultats de la période d'acceptation initiale de l'Offre sont annoncés:
 - 2.1 le cours de clôture de l'indice BEL-20 (ISIN : BE0389555039) n'a pas diminué de 17,5% ou plus par rapport au cours de clôture de l'indice BEL-20 du jour ouvrable précédant la Date de Notification (c'est-à-dire l'indice BEL-20 n'est pas inférieur à 3.136,39 points): et/ou
 - 2.2 les cours de clôture à la fois (x) des actions de Proximus SA cotées sur Euronext Bruxelles (ISIN : BE0003810273) et (y) des actions d'Orange Belgium SA cotées sur Euronext Bruxelles (ISIN : BE0003735496) n'ont pas diminué de 17,5% ou plus par rapport à leur cours de clôture respectif tel que coté sur Euronext Brussels le jour ouvrable précédant la Date de Notification (c'est-à-dire que le cours de clôture de Proximus SA n'est pas inférieur à 7,38 euros par action et le cours de clôture d'Orange Belgium SA n'est pas inférieur à 12,94 euros par action), chacun des cours de clôture ainsi calculés comme indiqué aux points (2.1) et (2.2), un "**Seuil MAC**".

Si l'Offrant décide de ne pas retirer l'Offre au moment où (i) le cours de clôture de l'indice BEL-20 et/ou (ii) tant le cours de clôture de Proximus SA que le cours de clôture d'Orange Belgium SA sont inférieurs au Seuil MAC pertinent, et que ces cours de clôture pertinents repassent ensuite ce Seuil MAC pertinent, l'Offrant ne pourra plus se prévaloir ultérieurement de cette baisse antérieure et temporaire de ces cours de clôture pertinents. L'éventuelle décision de l'Offrant de maintenir l'Offre pendant une période où (i) le cours de clôture de l'indice BEL-20 et/ou (ii) tant le cours de clôture de Proximus SA que le cours de clôture d'Orange Belgium SA, ont temporairement chuté en dessous du Seuil MAC pertinents ne porte pas préjudice au droit de l'Offrant d'invoquer malgré tout la condition et retirer l'Offre dans le cas où, (i) le cours de clôture de l'indice BEL-20 et/ou (ii) tant le cours de clôture de Proximus SA que le cours de clôture d'Orange Belgium SA, après une reprise, chutent ensuite à nouveau en dessous du Seuil MAC pertinent.

L'Offrant pourra retirer l'Offre si l'une de ces conditions suspensives n'est pas remplie. Ces conditions sont stipulées dans l'intérêt exclusif de l'Offrant qui se réserve le droit d'y renoncer en tout ou en partie. L'Offrant peut acquérir des actions même si le nombre d'actions offertes est inférieur à ce qui est spécifié dans la Condition de Seuil d'Acceptation. Si l'une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, l'Offrant fera part de sa décision de renoncer ou non à cette condition (ou à ces conditions) au plus tard lorsque les résultats de la période d'acceptation initiale seront rendus publics.

L'Offrant a l'intention de lancer une offre publique de reprise simplifiée, conformément à la loi en vigueur, si les conditions d'une telle offre publique de reprise simplifiée sont remplies après l'expiration de la période initiale (ou ultérieure) d'acceptation de l'Offre, afin d'acquérir les actions non encore acquises par l'Offrant aux mêmes conditions que celles de l'Offre.

Prolongation de certains mandats d'administrateur

L'Assemblée Générale des actionnaires a approuvé le renouvellement de trois mandats d'administrateur: Monsieur Jo Van Biesbroeck², Monsieur Manuel Kohnstamm et Monsieur Enrique Rodriguez, pour une période de quatre ans. Pour plus d'informations sur le conseil d'administration de Telenet, nous renvoyons au site web corporate.

² Monsieur Jo Van Biesbroeck représente à titre permanent JoVB BV

4 Telenet Group Holding SA – Statistiques d'exploitation consolidés intermédiaires

4.1 Données opérationnelles - 31 mars 2023

	Foyers raccordables ⁽¹²⁾	Relations clients fixes ⁽¹⁰⁾	Clients en télévision ⁽⁶⁾	Clients à l'internet ⁽⁷⁾	Clients à la téléphonie fixe ⁽⁸⁾	Total services ⁽¹³⁾	Clients mobiles en postpayé	Clients mobiles en prépayé	Total clients mobiles ⁽⁹⁾
Belgique	3 443 700	2 004 400	1 684 000	1 737 500	992 700	4 414 200	2 682 400	260 600	2 943 000
Luxembourg	146 500	49 900	43 800	16 600	8 500	68 900	2 400	—	2 400
Telenet Group	3 590 200	2 054 300	1 727 800	1 754 100	1 001 200	4 483 100	2 684 800	260 600	2 945 400

4.2 Changement dans le nombre de clients - 31 mars 2023 versus 31 décembre 2022

Changement organique	Foyers raccordables ⁽¹²⁾	Relations clients fixes ⁽¹⁰⁾	Clients en télévision ⁽⁶⁾	Clients à l'internet ⁽⁷⁾	Clients à la téléphonie fixe ⁽⁸⁾	Total services ⁽¹³⁾	Clients mobiles en postpayé	Clients mobiles en prépayé	Total clients mobiles ⁽⁹⁾
Belgique	7 000	(13 300)	(19 600)	(2 100)	(19 700)	(41 400)	13 100	(10 400)	2 700
Luxembourg	500	(1 800)	(2 200)	300	100	(1 800)	—	—	—
Telenet Group	7 500	(15 100)	(21 800)	(1 800)	(19 600)	(43 200)	13 100	(10 400)	2 700

5 Telenet Group Holding SA – États financiers consolidés et abrégés intermédiaires (IFRS UE)

5.1 État de résultat global consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €, sauf actions et montants par action)

Pour les trois mois clôturé le
31 mars

	2023	2022	Variation %
Résultat de la période			
Produits	702,8	644,8	9 %
Charges			
Coût des services fournis	(401,5)	(330,2)	22 %
Bénéfice brut	301,3	314,6	(4)%
Coûts commerciaux et administratifs	(194,5)	(179,9)	8 %
Bénéfice opérationnel	106,8	134,7	(21)%
Produits financiers	49,4	217,4	(77) %
Produits d'intérêt, produits de change nets et autres produits financiers	49,4	0,1	N.M.
Bénéfice net sur instruments financiers dérivés	—	217,3	(100) %
Charges financières	(143,0)	(126,5)	13 %
Charge d'intérêt, pertes de change nettes et autres charges financières	(91,9)	(126,5)	(27) %
Perte nette sur instruments financiers dérivés	(51,1)	—	—%
Produits (charges) financières nettes	(93,6)	90,9	N.M.
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	0,4	(1,0)	N.M.
Réévaluation à la juste valeur de la participation préexistante dans une entreprise acquise	1,9	—	—%
Gain sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	3,1	—	—%
Bénéfice avant impôts	18,6	224,6	(92)%
Bénéfice (charges) d'impôts	(1,8)	(64,2)	(97) %
Résultat net de la période	16,8	160,4	(90)%
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres			
Éléments qui ne seront pas recyclés dans l'état consolidé du résultat			
Réévaluation de passifs/(actifs) provenant de plans de pension à prestations définies	(0,1)	1,7	N.M.
Entités mis en équivalence - part dans le résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	1,2	0,5	140 %
Éléments qui sont ou qui peuvent être recyclés dans l'état consolidé du résultat après			
Activités à l'étranger - écarts de conversion des devises étrangères	(0,2)	—	—%
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	0,9	2,2	(59)%
Résultat global de la période	17,7	162,6	(89)%

(en millions €, sauf actions et montants par action)

	Pour les trois mois clôturé le		
	31 mars		
	2023	2022	Variation %
Résultat imputable aux :	16,8	160,4	(90)%
Propriétaires de la Société	16,8	160,4	(90) %
Intérêts minoritaires	—	—	—%
Résultat global de la période, imputable aux :	17,7	162,6	(89)%
Propriétaires de la Société	17,8	162,6	(89) %
Intérêts minoritaires	(0,1)	—	—%
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	108 609 474	108 609 611	
Bénéfice ordinaire par action en €	0,15	1,48	(90) %
Bénéfice dilué par action en €	0,15	1,48	(90) %
Produits par nature			
Produits des abonnements:			
Télévision câblée	136,8	133,6	2 %
Internet haut débit	183,1	171,8	7 %
Téléphonie fixe	47,9	51,9	(8) %
Produits des abonnements liés au câble	367,8	357,3	3 %
Téléphonie mobile	132,3	125,7	5 %
Total des produits des abonnements	500,1	483,0	4 %
Services aux entreprises	47,6	44,3	7 %
Autres	155,1	117,5	32 %
Total des produits	702,8	644,8	9 %
Charges par nature			
Coûts d'exploitation du réseau	(59,9)	(58,8)	2 %
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(165,2)	(127,8)	29 %
Frais de personnel	(85,2)	(72,9)	17 %
Coûts des ventes et frais de marketing	(21,9)	(19,9)	10 %
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(12,5)	(9,2)	36 %
Autres coûts indirects	(38,5)	(27,7)	39 %
Coûts de restructuration	(2,5)	0,2	N.M.
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	(0,3)	—	—%
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	(4,1)	(5,5)	(25) %
Rémunérations à base d'actions des administrateurs et des travailleurs	(6,3)	2,9	N.M.
Dépréciations	(110,0)	(111,0)	(1) %
Amortissements	(64,2)	(59,2)	8 %
Amortissements sur droits de diffusion	(25,6)	(22,6)	13 %
Gain sur la vente d'actifs	0,2	1,6	(88) %
Dépréciation sur des actifs corporels avec une durée de vie longue	—	(0,2)	(100) %
Total des charges	(596,0)	(510,1)	17 %

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

5.2 Flux de trésorerie consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €)

Pour les trois mois clôturé le

31 mars

	2023	2022	Variation %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice de la période	16,8	160,4	(90) %
Amortissements, pertes de valeur et restructurations	202,1	191,2	6 %
Variation des fonds de roulement et autres	55,6	61,7	(10) %
Impôts sur le résultat	1,8	64,2	(97) %
Charges (produits) d'intérêt, pertes (gains) de change et autres charges (produits) financières nettes	42,5	126,4	(66) %
Perte nette (gain net) sur dérivés	51,1	(217,3)	N.M.
Réévaluation à la juste valeur de la participation préexistante dans une entreprise acquise	(1,9)	—	—%
Gain sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	(3,1)	—	— %
Intérêts payés	(97,6)	(83,7)	17 %
Impôts payés	(80,5)	(71,8)	12 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	186,8	231,1	(19) %
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(88,8)	(62,9)	41 %
Acquisition d'actifs incorporels	(63,6)	(46,9)	36 %
Acquisition et vente des et emprunts dans des entités mises en équivalence	(0,5)	(3,3)	(85) %
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(18,4)	—	—%
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	7,2	0,5	1 340 %
Autres activités d'investissement	—	(12,0)	(100) %
Flux de trésorerie nets utilisés pour les activités d'investissement	(164,1)	(124,6)	32 %
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursement d'emprunts et autres obligations de financement	(134,0)	(137,6)	(3) %
Produits de la levée d'emprunts et autres obligations de financement	69,1	101,7	(32) %
Rachat d'actions propres	—	(22,7)	(100) %
Autres passifs (y inclus baux)	(9,7)	(24,5)	(60) %
Flux de trésorerie nets utilisés pour les activités de financement	(74,6)	(83,1)	(10) %

(en millions €)

Pour les trois mois clôturé le		
31 mars		
2023	2022	Variation %

Augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1 064,4	139,5	663 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1 012,5	162,9	522 %

Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	(51,9)	23,4	N.M.
---	---------------	-------------	-------------

Flux de trésorerie disponible ajusté

Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	186,8	231,1	(19) %
Charges d'exploitation liées aux acquisition ou cessions	2,2	4,4	(50) %
Additions opérationnelles au programme de financement par le fournisseur	68,8	101,7	(32) %
Acquisition d'immobilisations corporelles	(88,8)	(62,9)	41 %
Acquisition d'actifs incorporels	(63,6)	(46,9)	36 %
Remboursements en capital sur les engagements opérationnels au titre du programme de financement par le fournisseur	(105,3)	(120,3)	(12) %
Remboursements en capital sur les engagements liés aux investissements au titre du programme de financement par le fournisseur	(22,4)	(16,7)	34 %
Amortissements en capital sur les obligations de location (hors contrats de location liés au réseau)	(10,2)	(13,3)	(23) %
Amortissements en capital sur les dotations aux contrats de location liés au réseau après acquisition	—	(8,2)	(100) %

Flux de trésorerie disponible ajusté (comme auparavant défini)	(32,5)	68,9	N.M.
---	---------------	-------------	-------------

Charges d'exploitation liées aux acquisition ou cessions	(2,2)	(4,4)	(50) %
Paielements en principal sur les contrats de location liés au réseau ajoutés avant acquisition	—	(3,3)	(100) %

Flux de trésorerie disponible ajusté (comme inclus dans nos prévisions et actuellement défini)	(34,7)	61,2	N.M.
---	---------------	-------------	-------------

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

5.3 Bilan consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	31 mars 2023	31 décembre 2022	Variation
Actif			
Actifs non-courants :			
Immobilisations corporelles	2 229,9	2 197,1	32,8
Goodwill	1 837,5	1 829,6	7,9
Autres immobilisations incorporelles	1 219,7	1 231,7	(12,0)
Actifs d'impôt différé	194,0	190,0	4,0
Participations dans et prêts aux entités mises en équivalence	37,6	46,3	(8,7)
Autres investissements	8,0	7,7	0,3
Instruments financiers dérivés	356,3	485,4	(129,1)
Autres actifs	20,8	22,4	(1,6)
Total des actifs non courants	5 903,8	6 010,2	(106,4)
Actifs courants :			
Stocks	36,3	28,2	8,1
Créances commerciales	182,3	190,3	(8,0)
Autres actifs courants	176,7	170,3	6,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 012,5	1 064,4	(51,9)
Instruments financiers dérivés	163,4	123,4	40,0
Total des actifs courants	1 571,2	1 576,6	(5,4)
Total des actifs	7 475,0	7 586,8	(111,8)

(en millions €)	31 mars 2023	31 décembre 2022	Variation
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres :			
Capital social	12,8	12,8	—
Primes d'émission	80,7	80,7	—
Autres réserves	691,8	691,6	0,2
Perte reportée	(1 290,3)	(1 308,4)	18,1
Réévaluations	(0,7)	(1,7)	1,0
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	(505,7)	(525,0)	19,3
Intérêts minoritaires	21,2	20,4	0,8
Total des capitaux propres	(484,5)	(504,6)	20,1
Passifs non-courants			
Emprunts et dettes financiers	6 073,3	6 119,5	(46,2)
Instruments financiers dérivés	17,3	21,4	(4,1)
Produits différés	2,3	2,3	—
Passifs d'impôt différé	191,8	201,1	(9,3)
Autres dettes non courantes	61,6	61,1	0,5
Provisions	17,2	17,7	(0,5)
Total des passifs non courants	6 363,5	6 423,1	(59,6)
Passifs courants			
Emprunts et autres passifs financiers	492,1	535,4	(43,3)
Dettes fournisseurs	199,4	207,9	(8,5)
Charges à imputer et autres passifs courants	511,7	464,6	47,1
Provisions	103,6	101,1	2,5
Produits différés	126,3	120,6	5,7
Instruments financiers dérivés	55,8	70,6	(14,8)
Passif d'impôt courant	107,1	168,1	(61,0)
Total des passifs courants	1 596,0	1 668,3	(72,3)
Total des passifs	7 959,5	8 091,4	(131,9)
Total des capitaux propres et des passifs	7 475,0	7 586,8	(111,8)

6 Appendix

6.1 Rapprochement entre le résultat de la période et Consolidated Annualized EBITDAaL (non audité)

Le ratio du levier total net est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Le ratio du levier total net est la somme des emprunts et des dettes financiers courants en non-courants (hors les contrats de location) moins trésorerie et équivalents de trésorerie ("Dette Totale Nette"), comme indiqué sur le bilan de la Société, divisé par l'Adjusted EBITDA après les coûts de location ("Adjusted EBITDAaL") annualisé consolidé des deux derniers trimestres. Dans notre bilan, la dette en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 31 mars 2023. Comme nous avons conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de notre ratio d'endettement net total, nous utilisons les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice de la période annualisé des deux derniers trimestres et de l'Adjusted EBITDAaL des deux derniers trimestres.

(en millions €)	Pour la période de trois mois clôturé le		Pour la période de six mois clôturé le	Annualisé des deux derniers trimestres
	31 décembre 2022	31 mars 2023	31 mars 2023	31 mars 2023
Bénéfice de la période	0,9	16,8	17,7	35,4
Impôts	28,4	1,8	30,2	60,4
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	2,0	(0,4)	1,6	3,2
Réduction de valeur d'investissements dans et/ou emprunts aux entités mises en équivalence	63,4	—	63,4	126,8
Réévaluation à la juste valeur de la participation préexistante dans une entreprise acquise	(15,7)	(1,9)	(17,6)	(35,2)
Gain sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	(0,1)	(3,1)	(3,2)	(6,4)
Charges (produits) financières nettes	29,0	93,6	122,6	245,2
Amortissements, dépréciations et gains sur la vente d'actifs	239,3	199,6	438,9	877,8
EBITDA ⁽²⁾	347,2	306,4	653,6	1 307,2
Rémunération en actions	3,6	6,3	9,9	19,8
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	3,3	4,1	7,4	14,8
Coûts de restructuration	1,7	2,5	4,2	8,4
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	0,1	0,3	0,4	0,8
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	355,9	319,6	675,5	1 351,0
Amortissements sur les contrats de location	(21,5)	(24,5)	(46,0)	(92,0)
Charge d'intérêt sur les contrats de location	(13,4)	(13,3)	(26,7)	(53,4)
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	321,0	281,8	602,8	1 205,6
Marge Adjusted EBITDA	49,9 %	45,5 %	47,7 %	47,7 %
Marge Adjusted EBITDAaL	45,0 %	40,1 %	42,6 %	42,6 %
Marge bénéfice net	0,1 %	2,4 %	1,3 %	1,3 %

6.2 Rapprochement des informations financières publiées et remaniées (non audité)

Pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

(en millions €)	Sur une base rapportée				
	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	FY 2022
Produits par nature					
Télévision câblée	133,6	132,4	135,2	134,2	535,4
Internet haut débit	171,8	171,7	179,3	180,0	702,8
Téléphonie fixe	51,9	50,4	50,3	49,0	201,6
Produits des abonnements liés au câble	357,3	354,5	364,8	363,2	1 439,8
Téléphonie mobile	125,7	127,4	134,6	131,9	519,6
Total des produits des abonnements	483,0	481,9	499,4	495,1	1 959,4
Services aux entreprises	44,3	44,0	44,8	46,6	179,7
Autres	117,5	120,9	116,3	171,2	525,9
Total des produits	644,8	646,8	660,5	712,9	2 665,0
Charges par nature					
Coûts d'exploitation du réseau	(58,8)	(49,4)	(52,8)	(44,5)	(205,5)
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(127,8)	(124,4)	(127,9)	(165,3)	(545,4)
Frais de personnel	(72,9)	(72,2)	(71,7)	(76,6)	(293,4)
Coûts des ventes et frais de marketing	(19,9)	(19,5)	(20,5)	(28,8)	(88,7)
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(9,2)	(11,2)	(8,8)	(12,2)	(41,4)
Autres coûts indirects	(27,7)	(28,0)	(31,5)	(29,6)	(116,8)
Total charges opérationnelles	(316,3)	(304,7)	(313,2)	(357,0)	(1 291,2)
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	328,5	342,1	347,3	355,9	1 373,8
Marge Adjusted EBITDA	50,9 %	52,9 %	52,6 %	49,9 %	51,5 %
Amortissements sur les contrats de location	(23,1)	(19,6)	(20,9)	(21,5)	(85,1)
Charge d'intérêt sur les contrats de location	(7,1)	(8,4)	(13,7)	(13,4)	(42,6)
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	298,3	314,1	312,7	321,0	1 246,1
Marge Adjusted EBITDAaL	46,3 %	48,6 %	47,3 %	45,0 %	46,8 %

(en millions €)

Remanié pour (i) la vente des tours de transmissions mobile dès le 1er juin 2022, (ii) l'acquisition de Caviar Group le 1er octobre 2022 et (iii) l'acquisition d'Eltrona le 2ième janvier 2023

	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	FY 2022
Produits par nature					
Télévision câblée	3,9	3,9	3,9	4,0	15,7
Internet haut débit	1,5	1,5	1,5	1,6	6,1
Téléphonie fixe	—	—	0,1	—	0,1
Produits des abonnements liés au câble	5,4	5,4	5,5	5,6	21,9
Téléphonie mobile	0,1	0,2	0,2	—	0,5
Total des produits des abonnements	5,5	5,6	5,7	5,6	22,4
Services aux entreprises	0,1	—	0,2	0,1	0,4
Autres	32,9	45,2	45,7	1,1	124,9
Total des produits	38,5	50,8	51,6	6,8	147,7
Charges par nature					
Coûts d'exploitation du réseau	4,3	2,4	(0,4)	(0,5)	5,8
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(28,5)	(38,9)	(39,1)	(1,4)	(107,9)
Frais de personnel	(4,9)	(4,7)	(4,5)	(2,1)	(16,2)
Coûts des ventes et frais de marketing	(0,5)	(0,5)	(0,6)	(0,3)	(1,9)
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(0,1)	(0,1)	(0,3)	(0,1)	(0,6)
Autres coûts indirects	(7,9)	(5,9)	(1,3)	(0,6)	(15,7)
Total charges opérationnelles	(37,6)	(47,7)	(46,2)	(5,0)	(136,5)
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	0,9	3,1	5,4	1,8	11,2
Marge Adjusted EBITDA					
Amortissements sur les contrats de location	0,6	(3,7)	(0,5)	—	(3,6)
Charge d'intérêt sur les contrats de location	(7,0)	(4,7)	—	—	(11,7)
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	(5,5)	(5,3)	4,9	1,8	(4,1)

(en millions €)	Sur une base remaniée				
	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	FY 2022
Produits par nature					
Télévision câblée	137,5	136,3	139,1	138,2	551,1
Internet haut débit	173,3	173,2	180,8	181,6	708,9
Téléphonie fixe	51,9	50,4	50,4	49,0	201,7
Produits des abonnements liés au câble	362,7	359,9	370,3	368,8	1 461,7
Téléphonie mobile	125,8	127,6	134,8	131,9	520,1
Total des produits des abonnements	488,5	487,5	505,1	500,7	1 981,8
Services aux entreprises	44,4	44,0	45,0	46,7	180,1
Autres	150,4	166,1	162,0	172,3	650,8
Total des produits	683,3	697,6	712,1	719,7	2 812,7
Charges par nature					
Coûts d'exploitation du réseau	(54,5)	(47,0)	(53,2)	(45,0)	(199,7)
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(156,3)	(163,3)	(167,0)	(166,7)	(653,3)
Frais de personnel	(77,8)	(76,9)	(76,2)	(78,7)	(309,6)
Coûts des ventes et frais de marketing	(20,4)	(20,0)	(21,1)	(29,1)	(90,6)
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(9,3)	(11,3)	(9,1)	(12,3)	(42,0)
Autres coûts indirects	(35,6)	(33,9)	(32,8)	(30,2)	(132,5)
Total charges opérationnelles	(353,9)	(352,4)	(359,4)	(362,0)	(1 427,7)
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	329,4	345,2	352,7	357,7	1 385,0
Marge Adjusted EBITDA	48,2 %	49,5 %	49,5 %	49,7 %	49,2 %
Amortissements sur les contrats de location	(22,5)	(23,3)	(21,4)	(21,5)	(88,7)
Charge d'intérêt sur les contrats de location	(14,1)	(13,1)	(13,7)	(13,4)	(54,3)
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	292,8	308,8	317,6	322,8	1 242,0
Marge Adjusted EBITDAaL	42,9 %	44,3 %	44,6 %	44,9 %	44,2 %

Informations sur base remaniée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 : Le 1er juin 2022, nous avons conclu avec succès la vente de notre activité d'infrastructure de tours mobile (« TowerCo ») à DigitalBridge Investments, LLC, une filiale de DigitalBridge Group, Inc. (« DigitalBridge »). Par ailleurs, le 1er octobre 2022, nous avons finalisé l'acquisition d'une participation supplémentaire de 21 % dans le groupe de médias Caviar ; cette acquisition porte notre participation totale à 70% et nous consolidons les résultats financiers de Caviar depuis le 1er octobre 2022. Enfin, nous avons finalisé le 2ième janvier 2023 l'acquisition de la participation restante (50% plus 1 action) dans l'opérateur de câble luxembourgeois Eltrona et nous consolidons Eltrona depuis cette date. Aux fins du calcul des chiffres de croissance sur une base remaniée, nous avons ajusté nos revenus historiques et notre Adjusted EBITDA pour exclure les revenus et l'Adjusted EBITDA de TowerCo et d'inclure les revenus et l'Adjusted EBITDA de Caviar et d'Eltrona dans la mesure où les revenus et l'Adjusted EBITDA liés à ces transactions seront plus inclus/inclus dans nos résultats actuels. Les pourcentages de croissance remaniés ont été présentés comme une base pour évaluer les taux de croissance sur une base comparable. La croissance remaniée est une mesure non conforme aux PCGR telle qu'envisagée par le règlement G de la « U.S. Securities and Exchange Commission » et est une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour démontrer la performance sous-jacente de la société et ne doit pas remplacer les mesures conformes aux normes IFRS de l'UE en tant qu'indicateur de la performance de la société, mais doit plutôt être utilisée en conjonction avec la mesure IFRS de l'UE la plus directement comparable.

6.3 Définitions

- (1) **Informations sur base remaniée:** Le 1er juin 2022, nous avons conclu avec succès la vente de notre activité d'infrastructure de tours mobile (« TowerCo ») à DigitalBridge Investments, LLC, une filiale de DigitalBridge Group, Inc. (« DigitalBridge »). Par ailleurs, le 1er octobre 2022, nous avons finalisé l'acquisition d'une participation supplémentaire de 21 % dans le groupe de médias Caviar ; cette acquisition porte notre participation totale à 70% et nous consolidons les résultats financiers de Caviar depuis le 1er octobre 2022. Enfin, nous avons finalisé le 2ième janvier 2023 l'acquisition de la participation restante (50% plus 1 action) dans l'opérateur de câble luxembourgeois Eltrona et nous consolidons Eltrona depuis cette date. Aux fins du calcul des chiffres de croissance sur une base remaniée, nous avons ajusté nos revenus historiques et notre Adjusted EBITDA pour exclure les revenus et l'Adjusted EBITDA de TowerCo et d'inclure les revenus et l'Adjusted EBITDA de Caviar et d'Eltrona dans la mesure où les revenus et l'Adjusted EBITDA liés à ces transactions seront plus inclus/inclus dans nos résultats actuels. Les pourcentages de croissance remaniés ont été présentés comme une base pour évaluer les taux de croissance sur une base comparable. La croissance remaniée est une mesure non conforme aux PCGR telle qu'envisagée par le règlement G de la « U.S. Securities and Exchange Commission » et est une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour démontrer la performance sous-jacente de la société et ne doit pas remplacer les mesures conformes aux normes IFRS de l'UE en tant qu'indicateur de la performance de la société, mais doit plutôt être utilisée en conjonction avec la mesure IFRS de l'UE la plus directement comparable.
- (2) **L'EBITDA** est défini comme étant le bénéfice avant les charges financières nettes, la part dans le résultat des participations consolidées par mise en équivalence, les impôts sur le résultat, les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles et les dépréciations. **L'Adjusted EBITDA** est défini comme étant l'EBITDA avant les rémunérations à base d'actions, les ajustements postérieurs à la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprises et aux coûts de restructuration, et avant les charges et produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements, réussis ou non. Les charges ou produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements comprennent (i) les bénéfices et pertes sur la cession d'actifs immobilisés, (ii) les frais de due diligence, coûts juridiques, frais de conseil et autres frais de tiers qui se rapportent directement aux efforts de la Société en vue d'acquiescer ou de céder un intérêt de contrôle dans des entreprises et (iii) les autres éléments en rapport avec l'acquisition, comme les gains et les pertes sur le règlement d'une contrepartie conditionnelle. **L'Adjusted EBITDAaL** (Adjusted EBITDA après les coûts de locations) est défini comme l'Adjusted EBITDA après ajustement pour inclure les amortissements et les charges d'intérêts liés aux locations. L'Adjusted EBITDA et l'Adjusted EBITDAaL sont des mesures non-GAAP, tels qu'ils sont définis par le règlement G de la « U.S. Securities and Exchange Commission », et (i) représentent une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour démontrer la performance sous-jacente de la société avant et après l'inclusion de toutes les dépenses liées à la location nécessaires à l'exploitation de l'entreprise et (ii) permettent de comparer la performance de Telenet et la performance d'autres sociétés du même secteur ou de secteurs similaires, bien que la mesure de Telenet puisse ne pas être directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés publiques. Ces mesures non-GAAP ne doivent pas remplacer les mesures conformes aux normes IFRS de l'UE en tant qu'indicateur de la performance de la société, mais doivent plutôt être utilisées conjointement avec la mesure IFRS de l'UE la plus directement comparable. Le Tableau 1 à la page 15 établit la correspondance entre ce critère et le critère IFRS-UE le plus directement comparable.
- (3) Nous entendons par '**dépenses d'investissement à imputer**' les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les investissements dans le cadre de contrats de location-financement et autres contrats de financement, tels qu'ils sont présentés sur une base d'imputation dans l'état consolidé de la position financière de la Société.
- (4) **L'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles** est défini comme étant l'EBITDA ajusté (Adjusted EBITDA) moins les dépenses d'investissement à imputer, comme indiqué dans le rapport financier consolidé de la Société. Les dépenses d'investissement à imputer n'incluent pas la comptabilisation des droits de diffusion pour le football, des licences pour le spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées à des baux. L'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine et est une mesure significative car elle fournit (i) une vision transparente de l'Adjusted EBITDA qui reste après les dépenses en capital de la Société, que la Société estime important de prendre en compte lors de l'évaluation de la performance globale de l'entreprise et (ii) une vision comparable de la performance de la Société par rapport à d'autres entreprises de télécommunications. L'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles de la Société peut différer de la façon dont d'autres sociétés définissent et appliquent leur définition de mesures similaires.
- (5) **Le flux de trésorerie disponible ajusté** est défini comme la trésorerie nette fournie par les activités d'exploitation de la Société, plus les dépenses financées par les fournisseurs liées à l'exploitation (ce qui représente une augmentation de la trésorerie réelle disponible de la Société en raison de l'extension des conditions de paiement des fournisseurs au-delà des conditions de paiement normales, qui sont généralement de 90 jours ou moins, par le biais d'activités de financement hors trésorerie), moins (i) les paiements en espèces au cours de la période pour les dépenses en immobilisations telles que présentées dans le tableau consolidé des flux de trésorerie de la Société, (ii) les remboursements en capital sur les dépenses d'exploitation et d'investissement les montants financés par les fournisseurs et les intermédiaires (ce qui représente une diminution de la période de la trésorerie réelle disponible de la Société en raison du paiement des montants aux fournisseurs et aux intermédiaires pour lesquels nous avons auparavant prolongé les paiements des fournisseurs au-delà des conditions de paiement normales), et (iii) les remboursements en capital sur les contrats de location-financement (qui représentent une diminution de la période par rapport à notre trésorerie réelle disponible) chacun tel que présenté dans le tableau consolidé des flux de trésorerie de la Société. La Société estime que sa présentation du flux de trésorerie disponible ajusté, qui est une mesure non-GAAP telle qu'envisagée par la Réglementation G de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, fournit des informations utiles à ses investisseurs, car cette mesure peut être utilisée pour évaluer la capacité de la Société à (i) servir la dette et (ii) financer de nouvelles opportunités d'investissement après examen de tous les paiements en espèces réels liés aux activités et aux dépenses du fonds de roulement qui sont de nature capitale, qu'ils soient payés dans les conditions normales de paiement du fournisseur ou payés ultérieurement en dehors des

conditions normales de paiement du fournisseur (auquel cas le la Société paie généralement en moins de 365 jours). Le flux de trésorerie disponible ajusté ne doit pas être compris comme représentant la capacité de la Société à financer des montants discrétionnaires, car la Société a diverses obligations obligatoires et contractuelles, y compris le remboursement de la dette, qui ne sont pas déduites pour arriver à ces montants. Les investisseurs doivent considérer le flux de trésorerie disponible ajusté comme un complément et non un substitut aux mesures de liquidité conformes aux IFRS-UE incluses dans les états consolidés des flux de trésorerie de la Société. En outre, le flux de trésorerie disponible ajusté de la Société peut différer de la façon dont d'autres sociétés définissent et appliquent leur définition du flux de trésorerie disponible ajusté.

- (6) Un **abonné à la télédistribution** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services vidéo de Telenet sur le Réseau de Telenet et du Partenaire (ensemble le "Réseau Combiné").
- (7) Un **abonné internet** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services internet de Telenet sur le Réseau Combiné.
- (8) Un **abonné à la téléphonie fixe** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services de téléphonie fixe de Telenet sur le Réseau Combiné. Les abonnés à la téléphonie fixe n'incluent aucun abonné à la téléphonie mobile.
- (9) Le **nombre d'abonnés à la téléphonie mobile** représente le nombre de cartes SIM actives qui sont en usage, et non le nombre de services fournis. Si par exemple un abonné à la téléphonie mobile dispose à la fois d'un plan data et d'un plan vocal pour un smartphone, cette personne est considérée comme un seul abonné à la téléphonie mobile. Un abonné avec un plan vocal et un plan data pour un smartphone et un plan data pour un ordinateur portable (via un dongle) est cependant compté comme deux abonnés à la téléphonie mobile. Après 90 jours d'inactivité, les clients qui ne paient aucun montant mensuel récurrent ne sont plus repris dans le nombre des abonnés à la téléphonie mobile.
- (10) Une **relation client** est un client qui reçoit au moins un des services télé, internet ou téléphonie fixe de Telenet et que Telenet compte comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la quantité de services auxquels il est abonné. Les relations clients sont en principe comptées sur la base du nombre d'immeubles. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est en principe comptée comme deux relations clients. Telenet ne compte pas comme relations clients les clients qui utilisent uniquement les services de téléphonie mobile de Telenet.
- (11) Le **revenu moyen par relation client** fait référence aux revenus mensuels moyens provenant des abonnements par relation client moyenne et est calculé en divisant les revenus mensuels moyens provenant des abonnements (hors revenus de la téléphonie mobile, services aux entreprises, interconnexion, redevances de transport et distribution, vente de smartphones et frais d'installation) pour la période en question, par le nombre moyen de relations clients au début et à la fin de la période.
- (12) Les **maisons raccordables** sont les habitations, unités d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou unités dans un immeuble commercial qui peuvent, sans extension matérielle de la centrale de distribution, être raccordées au Réseau Combiné. Le nombre de maisons raccordables est basé sur les données du recensement, lesquelles peuvent changer en fonction des révisions de ces données ou sur la base de nouveaux résultats de recensement.
- (13) Une **unité génératrice de revenus** est un abonné individuel à la télédistribution, un abonné internet individuel ou un abonné individuel à la téléphonie fixe. Une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial peut inclure une ou plusieurs unités génératrices de revenus. Si par exemple un client particulier est abonné à l'offre de télédistribution de Telenet, au service de téléphonie fixe et à l'internet haut débit, ce client représente trois unités génératrices de revenus. Le nombre total d'unités génératrices de revenus est la somme du nombre d'abonnés à la télédistribution, à l'internet et à la téléphonie fixe. Le nombre d'unités génératrices de revenus est compté, d'une manière générale, sur la base du nombre d'immeubles, de sorte que pour un service déterminé, un immeuble déterminé ne soit pas compté comme étant plus d'une unité génératrice de revenus. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est par contre comptée comme deux unités génératrices de revenus pour le service en question. Chaque service câble, internet ou téléphonie fixe inclus dans un pack de produits est compté comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la nature de la remise pack ou de la promotion éventuelle. Les abonnés non payants sont comptés comme des abonnés pendant la période au cours de laquelle ils reçoivent un service gratuit par le biais d'une promotion. Certains de ces abonnés renoncent au terme de cette période gratuite. Les services qui sont offerts gratuitement de manière prolongée (p. ex. aux VIP ou aux travailleurs) ne sont, en principe, pas comptés comme unités génératrices de revenus. Les abonnements aux services de téléphonie mobile ne sont pas repris dans le nombre d'unités génératrices de revenus communiqué à l'extérieur.
- (14) Le **taux d'attrition** représente le pourcentage de clients qui résilient leur abonnement. La moyenne mobile annuelle est calculée en divisant le nombre de désabonnements au cours des 12 derniers mois par le nombre moyen de relations clients. Pour le calcul du taux d'attrition, on considère qu'il y a eu désabonnement dès lors que le client ne reçoit plus aucun service de la part de Telenet et doit restituer le matériel de Telenet. Le passage partiel vers un produit inférieur, ce qui est généralement appliqué pour encourager les clients à payer une facture en souffrance afin d'éviter qu'il soit mis fin à tous les services, n'est pas considéré comme un désabonnement dans le calcul du taux d'attrition de Telenet. De même, les clients qui déménagent à l'intérieur de la zone câblée de Telenet et les clients qui passent à des services supérieurs ou inférieurs ne sont pas considérés comme des désabonnements dans le calcul du taux d'attrition.
- (15) Le **ratio du levier total net** est la somme des emprunts et dettes financiers courants en non-courants (moins les contrats de location) moins trésorerie et équivalents de trésorerie, comme indiqué sur le bilan de la société, divisé par l'Adjusted EBITDAaL annualisé consolidé des deux derniers trimestres. Dans son bilan, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 31 mars 2023. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à

échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent. Le ratio du levier total net est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine.

- (16) Le **ratio du levier covenant** net est calculé selon la définition de la Facilité de Crédit Senior 2020 modifiée, c.-à-d. en divisant la dette nette totale (sur base des montants fixés en € comme mentionné ci-dessus), à l'exclusion (i) des prêts d'actionnaires subordonnés, (ii) des éléments d'endettement activés sous les indemnités de clientèle et d'annuités, (iii) de tout contrat de location-financement conclu le 1er août 2007 ou avant cette date, (iv) de toute dette dans le cadre de la location du réseau conclue avec les intercommunales pures, (v) de tout passif lié au financement du vendeur, y compris (vi) le Montant de la Facilité de Crédit Exclu (qui est le plus élevé entre (a) 400,0 millions € et (b) 0,25x de Consolidated Annualized EBITDA), divisé par l'Adjusted EBITDA annualisé consolidé des deux derniers trimestres.

Conférence téléphonique pour investisseurs et analystes – Telenet donnera, le 27 avril 2023 à 15:00h (heures de Bruxelles), un vidéo webcast et une conférence téléphonique sur les résultats financiers pour investisseurs institutionnels et analystes. Vous trouverez les détails et les liens du webcast sur <https://investors.telenet.be>.

Contacts

Relations avec les investisseurs:	Rob Goyens Bart Boone	rob.goyens@telenetgroup.be bart.boone@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 333 054 Téléphone: +32 15 333 738
Relations presse et médias:	Stefan Coenjaerts	stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 335 006

À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. Liberty Global – l'une des entreprises leaders au niveau mondial de la vidéo convergente, de l'Internet haut débit et de la communication, innovant et donnant les moyens à ses clients dans six pays européens de tirer le meilleur parti de la révolution numérique – détient une participation directe de 59,2% des actions de Telenet Group Holding SA (incluant actions propres détenues de temps à autre par cette dernière).

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web <https://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2022 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés non audités et des présentations liées aux résultats financiers pour les trois se terminant au 31 mars 2023 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<https://investors.telenet.be>).

Déclaration de 'Safe Harbor' en vertu du 'Private Securities Litigation Reform Act' américain de 1995 – Diverses déclarations contenues dans ce document constituent des « déclarations prospectives » telles que définies par la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Des mots tels que « croire », « anticiper », « devrait », « avoir l'intention », « sera », « attend », « estime », « projets », « positionné », « stratégie » et des expressions similaires identifient ces déclarations prospectives liées à nos perspectives financières et opérationnelles ; perspectives de croissance future ; stratégies ; les lancements et l'expansion de produits, de réseaux et de technologies et l'impact anticipé des acquisitions sur nos opérations combinées et nos performances financières, qui impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences significatives entre nos résultats, performances ou réalisations réels ou les résultats de l'industrie de ceux envisagés, projetés, prévus, estimés ou budgétés, exprimés ou implicites, par ces déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent : des développements défavorables potentiels concernant nos liquidités ou nos résultats d'exploitation ; les développements concurrentiels, économiques ou réglementaires potentiels défavorables, nos paiements de dette importants et autres engagements contractuels ; notre capacité à financer et à exécuter notre plan d'affaires ; notre capacité à générer des liquidités suffisantes pour assurer le service de notre dette ; les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ; l'impact des nouvelles opportunités commerciales nécessitant d'importants investissements initiaux ; notre capacité à attirer et à fidéliser les clients et à accroître notre pénétration globale du marché ; notre capacité à concurrencer d'autres entreprises de communication et de distribution de contenu ; notre capacité à maintenir des contrats essentiels à nos opérations ; notre capacité à répondre adéquatement aux évolutions technologiques ; notre capacité à développer et à maintenir des sauvegardes pour nos systèmes critiques ; notre capacité à continuer à concevoir des réseaux, à installer des installations, à obtenir et à maintenir toutes les licences ou approbations gouvernementales requises et à financer la construction et le développement, en temps opportun à des coûts raisonnables et à des conditions satisfaisantes ; notre capacité à avoir un impact ou à répondre efficacement à des lois ou réglementations nouvelles ou modifiées ; notre capacité à réaliser des investissements créateurs de valeur ; et notre capacité à maintenir ou à augmenter les distributions aux actionnaires au cours des périodes futures. Nous n'assumons aucune obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives contenues dans les présentes pour refléter les résultats réels, les changements d'hypothèses ou les changements de facteurs affectant ces déclarations.

L'EBITDA ajusté, l'EBITDA ajusté moins les acquisitions d'immobilisations corporelles, le flux de trésorerie disponible ajusté et l'effet de levier total net sont des mesures non conformes aux PCGR, comme le prévoit le règlement G de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Pour les définitions et les rapprochements connexes, consultez la section Relations avec les investisseurs du Liberty Site Web de Global plc (<http://www.libertyglobal.com>). Liberty Global plc est notre actionnaire majoritaire.

Information financière – Les états financiers consolidés de Telenet Group Holding de et pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 ont été établis, sauf indication contraire, conformément aux IFRS-UE et peuvent être consultés sur le site internet de la Société.

Critères non-GAAP – 'Adjusted EBITDA', 'Adjusted EBITDAaL', 'Adjusted EBITDA minus ajouts aux immobilisations corporelles', 'Adjusted Free Cash Flow' et 'le ratio du levier total net' sont des critères non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine. Pour les définitions et les rapprochements y afférents, nous renvoyons à la partie 'Investor Relations' sur le site internet de Liberty Global plc (<https://www.libertyglobal.com>). Liberty Global plc est l'actionnaire de contrôle de la Société.

Ce document a été autorisé à la publication le 27 avril 2023 à 7.00 h, heure de Bruxelles